



ECONOCOM GROUP SE

Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des  
actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos le  
31 décembre 2019

Le 1<sup>er</sup> avril 2020

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES D'ECONOCOM GROUP SE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels d'Econocom Group SE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 21 mai 2019, conformément à la proposition du Conseil d'Administration émise sur recommandation du Comité d'Audit et sur présentation du Conseil d'Entreprise. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée Générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons débuté le contrôle légal des comptes annuels de la Société antérieurement à 1990.

### **Rapport sur les comptes annuels**

#### ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 1.093.741.547,48 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 19.145.675,57.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### ***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du Conseil d'Administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Observation – Événement postérieur à la date de clôture de l'exercice**

En ce qui concerne la pandémie du COVID 19, nous attirons l'attention sur le point 6 du rapport de gestion "Événements subséquents à la clôture des comptes" et sur l'annexe C10 des comptes annuels. La Société y indique que, bien qu'il reste difficile à ce stade d'estimer l'impact de cette pandémie sur l'ensemble de ses activités en 2020, cette pandémie n'a pas eu d'effet significatif sur sa situation financière pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

**Point clé de l'audit**

Le point clé de l'audit est le point qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ce point a été traité dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ce point.

*Tests de réduction de valeurs sur les participations et créances sur entreprises liées*

**Point clé de l'audit** Les comptes annuels d'Econocom Group SE montrent à l'actif au 31 décembre 2019 des montants de EUR 756,3 millions au titre de participations dans des entreprises liées et EUR 250,3 millions au titre de créances sur des entreprises liées, telles que détaillées en annexes C6.4.1 et C6.5.1. Ces participations doivent faire l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la Société dans laquelle la participation est détenue. Quant aux créances, elles doivent également faire l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Nous considérons ces tests de réductions de valeur comme un point clé de l'audit dans la mesure où ces participations et créances représentent 92% du total de l'actif au 31 décembre 2019 et que l'estimation de réductions de valeurs éventuelles repose sur des hypothèses liées entre autres au plan d'affaires (chiffre d'affaires, taux de marge, besoin en fond de roulement), au taux de croissance des flux de trésorerie retenu au-delà de la période de prévision et au taux d'actualisation des flux.

*Traitement du point clé durant l'audit*

Nous avons obtenu les tests de réductions de valeur des participations et créances sur entreprises liées d'Econocom Group SE, et avons vérifié de manière satisfaisante le caractère raisonnable de la méthodologie et des hypothèses importantes. Lors de ces travaux, nous avons été épaulés par nos experts internes du département de valorisation. Nous avons entre autres comparé les hypothèses à celles de marché et aux prévisions économiques. Pour les participations, nous avons comparé la valeur comptable à la valeur d'actif net ou de marché de chaque Société prise individuellement et pour les créances, nous avons analysé la solvabilité et les plans éventuels de redressement de la situation financière. Nous avons vérifié de manière satisfaisante que les besoins de réductions de valeurs identifiées avaient bien été actés dans les comptes annuels au 31 décembre 2019.

### ***Responsabilités du Conseil d'Administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le Conseil d'Administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Comité d'Audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au Comité d'Audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au Comité d'Audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du Commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités du Conseil d'Administration***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du rapport distinct sur l'information non-financière, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020 et du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019 et des statuts de la Société.

### ***Responsabilités du Commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, le rapport distinct sur l'information non-financière, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020 et du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans un rapport qui fait partie du chapitre 3 du rapport annuel. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Conformément à l'article 3:75, § 1, 6° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois *pas* sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies précité.

### ***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1<sup>er</sup>, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020 et du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Sint-Stevens-Woluwe, le 1<sup>er</sup> avril 2020

Le Commissaire  
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL  
Représenté par



Alexis Van Bavel  
Réviseur d'Entreprises

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0422.646.816	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **ECONOCOM GROUP**

Forme juridique: **SE**

Adresse: **Place du Champs de Mars**

N°: **5 , boîte 14**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, néerlandophone**

Adresse Internet: <sup>1</sup> <http://www.econocom.com>

Numéro d'entreprise **0422.646.816**

DATE **23/06/2017** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **19/05/2020**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2019** au **31/12/2019**

Exercice précédent du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **51**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.3, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.5.2, 6.17, 6.20, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signataire  
(nom et qualité)  
**GROSSI Bruno**  
Administrateur-délégué

Signataire  
(nom et qualité)  
**BOUCHARD Jean-Louis**  
Président et Administrateur-délégué

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.



**Ce compte annuel concerne une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019:**

**Oui / Non**<sup>4</sup>

Les sociétés tenues d'établir et de déposer leurs comptes annuels conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations utilisent également ce modèle. Les informations suivantes sont dès lors d'application:

- 'Code des sociétés' doit se lire 'Code des sociétés et des associations'.
- Dans les sections ci-dessous, les articles du Code des sociétés renvoient aux articles suivants du Code des sociétés et des associations.

<u>Section</u>	<u>Code des Sociétés</u>	<u>Code des Sociétés et Associations</u>
C 6.7.2	art. 631, §2 et. 632, §2	art. 7:225
C 6.16	art. 134	art. 3:64, §2 et §4
C 6.18.1	art. 16	art. 1:26
	art. 110	art. 3:23
	art. 113, §2 et §3	art. 3:26, §2 et §3
C 6.18.2	art. 134, §4 et §5	art. 3:65, §4 et §5
	art. 134	art. 3:64, §2 et §4
C 11	art. 100, §1, 6°/3	art. 3:12, §1, 9°
C 12	art. 261, alinéa 1 et 3	art. 5:77, §1
C 13	art. 646, §2, alinéa 4	art. 7:231, alinéa 3
C 14	art. 938 et art. 1001	art. 15:29 et art. 16:27
C 15	art. 100, §1, 6°/1	art. 3:12, §1, 7°

- La rubrique 11 'Primes d'émission' doit être lue comme 'Apport (- hors capital)'.
- La rubrique 6503 'Intérêts portés à l'actif' doit être lue comme la rubrique 6502 'Intérêts portés à l'actif' en raison du nouveau plan comptable minimum normalisé.

**La société est une société sans capital: Oui / Non**<sup>5</sup>

Si oui, une ventilation des montants figurant sous la rubrique 11 'Primes d'émission' par 'Apport – Disponible' et 'Apport – Indisponible' est requise.

<b>Apport</b>	<b>Exercice comptable</b>
Disponible	
Indisponible	

<sup>4</sup> Biffer la mention inutile.

<sup>5</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**BOUCHARD Jean-Louis**

Avenue de Montmorency - Villa Montmorency 1, 75016 Paris, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 17/05/2016- 19/05/2020

**KOUYOUMDJAN Rafi**

Rue de Lubeck 25/27, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/05/2019- 16/05/2023

**ROESCH Jean-Philippe**

Avenue de la Criolla 21, 92150 Suresnes, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/05/2014- 19/05/2020

**BOUCHARD Robert**

Avenue de Boufflers 23, 75016 Paris, France

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 18/07/2017- 18/05/2021

**BUTLER Walter**

Cours Albert 1er 30, 75008 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/05/2019- 16/05/2023

**GROSSI Bruno**

Rue Molitor 13, 75016 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/05/2019- 16/05/2023

**CAPRON Philippe**

Rue Berlioz 8, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

**CHALLON-KEMOUN Adeline**

Avenue Duquesne 32, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/05/2016- 19/05/2020

**LANGE Anne**

Avenue Brugmann 382, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**LEVET Marie-Christine**

Rue du Cherche-Midi 91, 75006 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

**DI BENEDETTO Véronique**

Rue Miromesnil 86, 75008 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

**DÜRRLEMAN Gaspard**

Avenue du Bosquet 50, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

**MUNET Jean**

Quai du Parc 60, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

**PwC Réviseurs d'Entreprises SRL 0429.501.944**

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00009

Mandat : 21/05/2019- 18/05/2021

Représenté par :

1. VAN BAVEL Alexis

Rue de la Station 209 , 1457 Walhain, Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : B00810

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20	1.348.673,53	1.879.398,53
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>1.022.007.613,38</u>	<u>935.435.353,80</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	5.032,92	7.881,86
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	5.032,92	7.881,86
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	1.022.002.580,46	935.427.471,94
Entreprises liées .....	6.15	280/1	1.006.570.344,23	926.651.281,04
Participations .....		280	756.270.344,73	676.351.281,54
Créances .....		281	250.299.999,50	250.299.999,50
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	485.071,96	466.744,46
Participations .....		282	485.071,96	466.744,46
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	14.947.164,27	8.309.446,44
Actions et parts .....		284	11.128.801,01	7.223.620,01
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	3.818.363,26	1.085.826,43

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>70.385.260,57</u>	<u>167.275.806,01</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	12.611.316,24	122.257.160,39
Créances commerciales .....		40	6.548.099,36	9.074.786,58
Autres créances .....		41	6.063.216,88	113.182.373,81
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53	57.050.206,21	40.677.816,20
Actions propres .....		50	57.050.206,21	40.677.816,20
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	435.357,36	3.779.668,97
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	288.380,76	561.160,45
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	1.093.741.547,48	1.104.590.558,34

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>348.965.640,49</u>	<u>394.817.850,29</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	23.512.749,67	23.489.757,67
Capital souscrit .....		100	23.512.749,67	23.489.757,67
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11	194.707.938,90	223.514.182,50
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	2.519.796,66	2.519.796,66
<b>Réserves</b> .....		13	59.819.085,65	43.444.396,44
Réserve légale .....		130	2.351.274,97	2.348.975,77
Réserves indisponibles .....		131	57.050.206,21	40.677.816,20
Pour actions propres .....		1310	57.050.206,21	40.677.816,20
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133	417.604,47	417.604,47
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	68.406.069,61	101.849.717,02
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>1.921.280,00</u>	<u>4.612.350,00</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	1.921.280,00	4.612.350,00
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	1.921.280,00	4.612.350,00
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>742.854.626,99</u>	<u>705.160.358,05</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	394.629.763,50	436.765.420,50
Dettes financières .....		170/4	394.629.763,50	436.765.420,50
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	394.629.763,50	436.765.420,50
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173		
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	348.224.863,49	268.394.937,55
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	48.146.300,44	2.661.909,02
Dettes financières .....		43	278.500.000,00	254.900.000,00
Etablissements de crédit .....		430/8	278.500.000,00	254.900.000,00
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	2.889.992,90	5.944.426,24
Fournisseurs .....		440/4	2.889.992,90	5.944.426,24
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	1.255.032,86	1.532.024,35
Impôts .....		450/3	661.488,55	72.369,79
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	593.544,31	1.459.654,56
Autres dettes .....		47/48	17.433.537,29	3.356.577,94
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	1.093.741.547,48	1.104.590.558,34



**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	27.098.133,96	30.521.227,95
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	23.460.724,42	24.753.462,52
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	3.637.409,54	4.687.369,50
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A		1.080.395,93
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	24.496.735,20	25.436.590,00
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	25.506.772,52	25.103.270,39
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	1.597.057,03	2.678.850,78
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	4.676,93	5.870,81
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	-2.691.070,00	-2.384.500,00
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	79.298,72	33.098,02
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	2.601.398,76	5.084.637,95

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	38.883.942,04	32.249.542,40
Produits financiers récurrents .....		75	32.245.017,34	31.037.542,40
Produits des immobilisations financières .....		750	25.164.679,45	25.209.356,15
Produits des actifs circulants .....		751	1.922.277,14	1.253.614,48
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	5.158.060,75	4.574.571,77
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	6.638.924,70	1.212.000,00
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	58.756.165,40	39.343.697,63
Charges financières récurrentes .....		65	12.746.161,27	16.757.622,59
Charges des dettes .....		650	12.156.952,59	10.492.881,40
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	150.165,78	2.219,59
Autres charges financières .....		652/9	439.042,90	6.262.521,60
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	46.010.004,13	22.586.075,04
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-17.270.824,60	-2.009.517,28
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	1.874.850,97	257.643,69
Impôts .....		670/3	2.231.302,65	385.369,79
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	356.451,68	127.726,10
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-19.145.675,57	-2.267.160,97
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-19.145.675,57	-2.267.160,97

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	82.704.041,45	83.339.969,33
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-19.145.675,57	-2.267.160,97
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	101.849.717,02	85.607.130,30
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	9.592.936,80	23.868.061,45
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792	9.592.936,80	23.868.061,45
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	23.890.908,64	5.358.313,76
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920	2.299,20	
aux autres réserves .....	6921	23.888.609,44	5.358.313,76
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	68.406.069,61	101.849.717,02
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.879.398,53
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002		
Amortissements .....	8003	530.725,00	
Autres .....(+)/(-)	8004		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	1.348.673,53	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2		
Frais de restructuration .....	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	24.943,84
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	1.827,99	
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	26.771,83	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.061,98
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	4.676,93	
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	21.738,91	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>5.032,92</u>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	466.744,46
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	18.327,50	
Cessions et retraits .....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	485.071,96	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472		
Reprises .....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	<u>485.071,96</u>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582		
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change .....(+)/(-)	8622		
Autres .....(+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	<u>                    </u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	<u>                    </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.223.620,01
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	4.515.389,00	
Cessions et retraits .....	8373	110.168,00	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	11.628.841,01	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	500.040,00	
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	500.040,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>11.128.801,01</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>1.085.826,43</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	3.601.963,26	
Remboursements .....	8593	369.386,43	
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633	-500.040,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>3.818.363,26</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		



## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>ECONOCOM FINANCE SNC</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0830.430.559	actions ordinaires	1.480.010	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	166.453.467	345.283
<b>ECONOCOM PRODUCTS &amp; SOLUTIONS BELUX SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0426.851.567	actions ordinaires	479.439	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	1.598.287	271.815
<b>ECONOCOM LEASE SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0431.321.782	actions ordinaires	539.999	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	19.712.792	321.413
<b>ECONOCOM MANAGED SERVICES SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0432.093.428	actions ordinaires	1.270.525	99,99	0,01	31/12/2018	EUR	12.722.112	-404.165
<b>ECONOCOM DIGITALENT SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0671.649.180	actions ordinaires	1.499	99,99	0,01	31/12/2018	EUR	216.463	64.463
<b>Econocom Digital Security SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0677.993.376	actions ordinaires	418	33,98	66,02	31/12/2018	EUR	33.455	-28.045
<b>ECONOCOM Belgium SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0429.616.166	actions ordinaires	9.193	99,99	0,01	31/12/2018	EUR	1.017.994	1.105.672

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>Econocom do Brasil Servicos em Tecnologia de Informação LTDA S. Etr.</b> Av. Sagitário, 138 - 24º Andar 06473-0 Alphaville-Baruerri Brésil	actions ordinaires	20.150.242	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	4.592.000	-11.000
<b>Econocom Canada Inc S. Etr.</b> Bld Rene I Eveque Ouest QVH3H2 QUEBEC Canada	actions ordinaires	60.000	100,00	0,00	31/12/2017	CAD	-1.318.100	-896.140
<b>ECONOCOM CAVERIN SOLUTIONS SA</b> CALLE CRONOS 20/1 28037 Madrid Espagne A63319008	actions ordinaires	3.800	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	2.237.091	539.346
<b>ECONOCOM SA S. Etr.</b> c/o Cardenal Marcelo Spinola 4 28016 Madrid Espagne A78017282	actions ordinaires	62.125	60,00	40,00	31/12/2018	EUR	10.484.419	2.100.747
<b>ECONOCOM SERVICIOS S. Etr.</b> ARAGONESES 7A 28108 Alcobendas Espagne ESA288163	actions ordinaires	4.124	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	7.936.907	-626.896
<b>GIGIGO S. Etr.</b> Dr. Zamenhof 36 b , boîte 1ªA 28027 Madrid Espagne B83652008	actions ordinaires	3.006	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	1.683.372	44.293
<b>ECONOCOM SAS S. Etr.</b> Quai de Dion Bouton 40 92800 Puteaux France 65326966777	actions ordinaires	2.732.340	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	378.986.185	30.844.429

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>GIE ECONOCOM S. Etr.</b> Quai de Dion Bouton 40 92800 Puteaux France 10408236883	actions ordinaires	50	41,67	58,33	31/12/2018	EUR	197.673	195.844
<b>Econocom Digital Security SAS S. Etr.</b> avenue Daumesnil 50 75012 Paris France 30810570515	actions ordinaires	165.000	55,00	0,00	31/12/2018	EUR	8.406.908	567.344
<b>INFEENY SAS</b> Rue d'Uzès 5BIS 75002 PARIS France 63494946494	actions ordinaires	5.537	95,68	0,00	31/12/2018	EUR	5.512.770	746.786
<b>Digital Dimension SAS S. Agr.</b> Quai de Dion Bouton 52 92800 Puteaux France FR7994368450002	actions ordinaires	27.004.000	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	-4.525.021	-1.307.587
<b>NORCOD Solutions Santé SAS S. Etr.</b> avenue de l'Europe 15 59223 RONCQ France FR810458711	actions ordinaires	2.250	22,50	22,50	31/12/2018	EUR	0	0
<b>Alterway SAS S. Etr.</b> les Bureaux de la colline 227 92210 St Cloud France 55490932308	actions ordinaires	523.810	64,44	0,00	31/12/2018	EUR	7.607.639	170.843
<b>ECONOCOM GMBH S. Etr.</b> Herriostr. 8 60528 Frankfurt/Main Allemagne 225258231	actions ordinaires	10.000	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	-1.280.001	47.401

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>ECONOCOM Digital Finance Ltd S. Etr.</b> 3rd floor IFSC House IFSC 1 Dublin Irlande 9513453D	actions ordinaires	7.975.640	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	35.521.000	23.021.000
<b>ECONOCOM International Italia SpA S. Etr.</b> Via Marcello Nizzoli 8 20147 Milano Italie 07933030152	actions ordinaires	842.756	32,38	67,62	31/12/2018	EUR	53.385.556	-12.142.934
<b>ECONOCOM PSF S. Etr.</b> Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg 18184417	actions ordinaires	1.199	99,99	0,01	31/12/2018	EUR	922.465	-112.990
<b>Econocom Digital Security S. Etr.</b> Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg 29514723	actions ordinaires	204	34,00	0,00	31/12/2018	EUR	-826.599	-581.739
<b>ECONOCOM LOCATION Maroc SA S. Etr.</b> Casablanca Business Center 6ème étage Lot 2 Mandarouna Sidi Maarouf Maroc MA1024293	actions ordinaires	1	0,01	99,99	31/12/2018	MAD	3.997.758	-7.516.501
<b>ECONOCOM ERMESTEL MEXICO S. Etr.</b> Bld Manuel Avila Camacho 11000 Torre Esmeralda Mexique 090813JJO	actions ordinaires	9.612.105	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	4.592.000	-11.000
<b>ECONOCOM EXPERT INTERNATIONAL HOLDING BV S. Etr.</b> Rond 't Fort 38 3439 MK Nieuwegein Pays-Bas 007552506B02	actions ordinaires				31/12/2018	EUR	0	0

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>ECONOCOM FINANCIAL SERVICES INTERNATIONAL BV S. Etr.</b> Rond 't Fort 36-40 3439 MK Nieuwegein Pays-Bas 817289094B01	actions ordinaires	1.603.000	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	43.146.320	4.975.910
<b>ECONOCOM Polska sp zoo S. Etr.</b> UL Marszalkowska 111 000 102 Warszawa Pologne 5252186685	actions ordinaires	50.000	100,00	0,00	31/12/2018	PLN	14.871.626	3.931.984
<b>ECONOCOM Slovakia SRO S. Etr.</b> Hodovo nam 1 A 81 106 Bratislava République Slovaque 2022858046	actions ordinaires	4.000	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	0	0
<b>ECONOCOM Switzerland SA</b> Zone indus.ouest en Cham. Colin 1260 Nyon Suisse CHE112427185	actions ordinaires	100	100,00	0,00	31/12/2018	CHF	-500.985	95.887
<b>JTRS S. Etr.</b> Petersgate, Stockport 7 SK1 1EB Cheshire Royaume-Uni	actions ordinaires	2.200	100,00	0,00	31/12/2018	EUR	131.429	3.657
<b>ECONOCOM Ltd S. Etr.</b> Eton House Paradise road 18/24 Richmond upon thames Royaume-Uni 439820536	actions ordinaires	900	45,00	0,00	31/12/2018	GBP	8.914.794	5.141.794
<b>Econocom Corporation S. Etr.</b> Orange street 1209 Willington New Castel Etats-Unis d'Amérique	actions ordinaires	3.773.000	100,00	0,00	31/12/2018	USD	14.002.186	13.902.186
	actions ordinaires	1.000	100,00	0,00				

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>FIFTY-EIGHT GROUP SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0716.956.593	actions ordinaires	9.999.999	99,99	0,00	31/12/2019	EUR	4.925.827	-74.173
<b>A2Z SOLUTIONS SA</b> Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0448.487.220	actions ordinaires	50.249	99,99	0,00	31/12/2018	EUR	2.392.806	-1.704
<b>ECONOCOM MAROC S. Etr.</b> Technopolis Rabat Shore 1 11100 Sala Al Jadia Maroc 12213	actions ordinaires	450	100,00	0,00	31/12/2018	MAD	43.111.834	-23.848.082
<b>ALTABOX S. Etr.</b> Calle Archimedes 655 33211 Gijon Espagne B33898867	actions ordinaires	2.012	60,02	0,00	31/12/2018	EUR	2.562.356	1.334.381

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....</b>	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681		
Actions et parts – Montant non appelé .....	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683		
<b>Titres à revenu fixe .....</b>	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....</b>	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....</b>	8689		
			Exercice
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
<b>Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important</b>			
Charges à reporter			288.380,76

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	23.489.757,67
(100)	23.512.749,67	

Modifications au cours de l'exercice

Augmentation de capital

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Actions ordinaires

Actions nominatives .....

Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	22.992,00	240.000
	23.512.749,67	245.380.430
8702	XXXXXXXXXXXXXX	62.334.034
8703	XXXXXXXXXXXXXX	183.046.396

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	2.247.797,30
8722	23.458.144
8731	
8732	
8740	199.999.999,50
8741	2.320.136,52
8742	24.213.075
8745	
8746	
8747	
8751	



**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

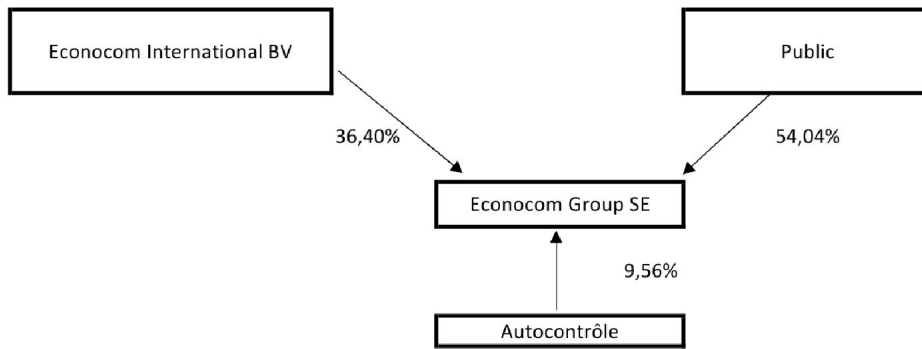
Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

### STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

#### Structure de l'actionariat - Econocom Group SE



Econocom International NV	36,40%
Public	54,04%
Autocontrôle	9,56%

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision pour risque sur stock options

Exercice
1.921.280,00

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	48.146.300,44
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	48.146.300,44
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>48.146.300,44</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	394.629.763,50
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	394.629.763,50
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>394.629.763,50</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres emprunts .....	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	
Dettes fiscales estimées .....	450	661.488,55

**Rémunérations et charges sociales** (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	593.544,31

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112		
Reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115		
Utilisations et reprises .....	9116	2.691.070,00	2.384.500,00
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640		
Autres .....	641/8	79.298,72	33.098,02
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	2,0	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	699	600
Frais pour l'entreprise .....	617	33.271,95	36.714,08



**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Plus-value sur réalisation d'actions propres		44.823,84	363.069,43
Commissions sur garanties		5.113.235,56	4.155.947,34
Divers		1,35	55.555,00
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts .....</b>	6501	530.725,00	477.626,00
<b>Intérêts portés à l'actif .....</b>	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	150.165,78	6.208,54
Reprises .....	6511		3.988,95
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Moins-values sur réalisation d'actions propres		224.750,54	6.074.823,68
Diff de change, frais et commissions bancaires		214.292,36	187.697,92

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	6.638.924,70	2.292.395,93
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)		1.080.395,93
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		1.080.395,93
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	6.638.924,70	1.212.000,00
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	500.000,00	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631		
Autres produits financiers non récurrents .....	769	6.138.924,70	1.212.000,00
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	46.010.004,13	22.586.075,04
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	46.010.004,13	22.586.075,04
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	16.502.607,00	
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	19.914.459,33	
Autres charges financières non récurrentes .....	668	9.592.937,80	22.586.075,04
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	633.087,89
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	633.087,89
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	1.598.214,76
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	1.598.214,76
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Revenus définitivement taxés	-18.569.055,10
Pertes antérieures	-1.000.000,00
Résultat sur les mouvements d'actions propres	7.126.618,34
Perte fiscale déductible à 70%	-4.619.610,12

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives	9141	3.230.826,92
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	
Latences passives .....	9144	
Ventilation des latences passives		

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	9145	5.463.329,69	5.711.733,36
Par l'entreprise .....	9146	5.283.297,56	5.773.786,35

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	9147	504.484,36	369.993,38
Précompte mobilier .....	9148		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9141	3.230.826,92	
9142		
9144		
9145	5.463.329,69	5.711.733,36
9146	5.283.297,56	5.773.786,35
9147	504.484,36	369.993,38
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS** .....

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés .....
  - Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés .....
  - Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

Codes	Exercice
9149	760.609.640,00
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	5.166.953,00
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir) .....
- Marchandises vendues (à livrer) .....
- Devises achetées (à recevoir) .....
- Devises vendues (à livrer) .....

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

\*Assurance de groupe constituée auprès d'une compagnie d'assurance agréée, et alimentée par des cotisations personnelles et patronales versées mensuellement à ladite compagnie (il s'agit d'un régime à cotisations définies)

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées .....**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	1.006.570.344,23	926.651.281,04
Participations .....	(280)	756.270.344,73	676.351.281,54
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281	250.299.999,50	250.299.999,50
<b>Créances</b> .....	9291	9.871.049,97	117.541.506,13
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	9.871.049,97	117.541.506,13
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	18.630.244,77	4.400.601,47
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	18.630.244,77	4.400.601,47
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	25.164.679,45	25.209.356,15
Produits des actifs circulants .....	9431	1.637.797,70	1.134.666,52
Autres produits financiers .....	9441	5.113.235,56	4.155.947,34
Charges des dettes .....	9461	466.406,05	317.388,60
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	485.071,96	466.744,46
Participations .....	9262	485.071,96	466.744,46
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice



**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur** .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	321.000,00
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	167.558,00
95061	118.430,00
95062	
95063	
95081	
95082	30.908,00
95083	6.500,00

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

En conformité avec l'article 133 du Code des sociétés, l'appréciation "1-1" du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Econocom, dont la société fait partie. En conséquence, le respect du rapport "1-1" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) \*~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés \*~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus \*\*:

---

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Codes	Exercice
9507	353.648,00
95071	21.500,00
95072	
95073	73.000,00
9509	841.490,00
95091	33.150,00
95092	198.990,50
95093	356.500,00

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

### II. Règles particulières

#### A. Frais d'établissement

Les frais d'établissement (frais d'augmentation de capital, d'acquisition de sociétés) sont portés à l'actif et pris en charge par voie d'amortissements linéaires en 5 ans et en 7 ans.

Les frais d'établissement totalement amortis sont extournés.

Les frais d'émission d'emprunts actés, pour un montant total de 2.767.453,53 € au 31/12/2019 concernent :

\* l'émission d'emprunt obligataire EURO PP pour 55.500.000,00 € (amortissement pendant 7 ans taux actuariel du 08/06/2015 au 08/06/2022)

\* l'émission d'emprunt obligataire EURO PP pour 45.500.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 08/06/2015 au 08/06/2020)

\* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 22.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 29/11/2021)

\* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 115.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 31/12/2021)

\* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 13.000.000,00 € (amortissement pendant 7 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 28/11/2023)

\* l'émission d'emprunt obligataire OCEANE pour 200.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 06/03/2018 au 05/03/2023)

#### B. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (licences et logiciels) sont portés à l'actif et sont amortis selon leur durée d'utilisation probable de manière linéaire.

#### C. Immobilisations corporelles

##### 1. Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport.

##### 2. Frais accessoires

Les frais accessoires aux investissements sont inclus dans leur valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées. Ils sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

##### 3. Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable en utilisant la méthode linéaire et sur base du prorata temporis (calculé en jours) pour la première annuité d'amortissement.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

-constructions : sur 33 ans

-matériel informatique : sur 4 ans

-matériel micro-informatique : sur 3 ans

#### D. Immobilisations financières

##### 1. Les participations, actions et parts

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle en fonction de la situation, de la rentabilité ou des perspectives de la société concernée. La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre concerné. Dans la plupart des cas, la valeur d'actif nette est retenue, ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'actif net. Le critère retenu pour un titre est appliqué de manière systématique d'un exercice à l'autre sauf si l'évolution des circonstances le justifie, auquel cas une mention particulière est faite dans l'annexe.

Lorsque l'évaluation ainsi réalisée fait apparaître une dépréciation durable par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur.

##### 2. Les créances comptabilisées en immobilisations financières

Les créances comptabilisées en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Si leur remboursement à l'échéance apparaît, en tout ou en partie, incertain ou compromis, ces créances et ces titres font l'objet d'une réduction de valeur à due concurrence.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### E.Stocks

Les stocks de matériel informatique sont enregistrés à l'actif à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur sur le même principe qu'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Ces réductions de valeur sont reprises lorsque le matériel informatique sort du stock pour être vendu.

### F.Créances, placements de trésorerie

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance apparaît incertain ou compromis, en tout ou en partie.

### G.Valeurs disponibles

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur si le cours de clôture du marché est inférieur au cours moyen dans les comptes.

C'est la méthode FIFO qui est utilisée pour la comptabilisation en cas de cession d'actions propres, en cas de destruction d'actions propres et en cas d'exercice de stock options.

La date de comptabilisation retenue pour l'exercice des levées d'options est la date du Conseil d'Administration qui approuve la levée de ces stock options.

### H.Provisions

A chaque arrêté des comptes, des provisions pour risques peuvent être constituées pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.

### I.Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les obligations sont considérées en majeure partie comme des dettes financières (395 millions d'€). Les frais d'émission ont en outre été comptabilisés en frais d'établissement à l'actif du bilan et sont amortis financièrement au même rythme que l'obligation.

### J.Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur à la date des dites transactions. Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères sont convertis dans les états financiers des sociétés consolidées au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change réalisées calculées en application de cette règle sont enregistrées en compte de résultats au cours de la période.

En fin d'exercice, les principaux postes monétaires en devises font l'objet d'une réestimation sur base des cours de change au comptant à la date d'arrêté des comptes. Les écarts de conversion nets par devise constatés à cette occasion font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation de passif s'il s'agit d'un bénéfice latent ou dans les comptes de régularisation d'actif s'il s'agit d'une perte latente.

### K.Comptes de régularisation

Compte actif : le report des charges exposées pendant l'exercice mais imputable en tout ou en partie à un exercice ultérieur est évalué en adoptant une règle proportionnelle.

Compte passif : les revenus ou fractions de revenus financiers acquis au cours de l'exercice mais revenant à l'exercice ultérieur.

### L.Droits et engagements hors bilan

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans les annexes, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut pour la valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont mentionnés pour mémoire.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	6,7	1,9	4,8
Temps partiel .....	1002	4,3		4,3
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	9,9	1,9	8,0
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	11.177	3.241	7.936
Temps partiel .....	1012	5.623		5.623
Total .....	1013	16.800	3.241	13.559
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	1.352.068,03	260.814,00	1.091.254,03
Temps partiel .....	1022	244.989,00		244.989,00
Total .....	1023	1.597.057,03	260.814,00	1.336.243,03
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033			

<b>Au cours de l'exercice précédent</b>	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	11,5	3,0	8,5
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	19.471	5.046	14.425
Frais de personnel .....	1023	2.678.850,78	696.012,16	1.982.838,62
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	20.343,10	5.272,00	15.071,10

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	7	4	9,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	7	4	9,8
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	1		1,0
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202			
de niveau universitaire .....	1203	1		1,0
Femmes .....	121	6	4	8,8
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211	3		3,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1212		3	2,3
de niveau universitaire .....	1213	3	1	3,5
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	7	4	9,8
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	2,0	
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	699	
Frais pour l'entreprise .....	152	33.271,95	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>	205	4		4,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	210	4		4,0
Contrat à durée déterminée .....	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	212			
Contrat de remplacement .....	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....</b>	305	4		4,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	310	4		4,0
Contrat à durée déterminée .....	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	312			
Contrat de remplacement .....	313			
<b>Par motif de fin de contrat</b>				
Pension .....	340			
Chômage avec complément d'entreprise .....	341			
Licenciement .....	342	1		1,0
Autre motif .....	343	3		3,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....	350			



## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801		5811	2
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802		5812	24
Coût net pour l'entreprise .....	5803		5813	4.002,00
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031		58131	4.002,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	

**AUTRES DOCUMENTS**

*(à spécifier par la société)*

## IMPACT COVID-19

" Afin de faire face à l'épidémie de COVID-19 et d'assurer la continuité de l'activité, le groupe / la société a pris dès le début des dispositions adaptées et les fait évoluer au fur et à mesure. Le groupe / la société a peu pâti en janvier et février 2020 des conséquences de cette pandémie sur son activité. Son extension rapide en Europe et en particulier en Italie, Espagne et France, depuis début mars, conduit Econocom à anticiper un impact encore incertain sur son chiffre d'affaires du premier trimestre 2020. Une partie de la baisse attendue pourrait n'être que décalage vers le deuxième trimestre si la pandémie et les mesures de confinement ne se prolongent pas au-delà de fin avril. Pour l'ensemble de l'exercice 2020, il reste toutefois difficile d'estimer à ce stade quel sera l'impact. En revanche, s'agissant de sa situation financière pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le groupe/ la société considère que les conséquences de la crise sanitaire n'ont pas eu d'effet significatif et ne remettent pas en cause les hypothèses et estimations retenues pour cette clôture. "



# 105

# rapport de gestion

<b>1. Situation du groupe et faits marquants</b>	<b>108</b>	<b>5. Déclaration de gouvernance d'entreprise</b>	<b>125</b>
1.1. Variations de périmètre de l'exercice	109	5.1. Code de gouvernance d'entreprise applicable	125
1.2. Principaux investissements	110	5.2. Dérogations au Code 2009	125
1.3. Opérations de financement	110	5.3. Description des caractéristiques de contrôle interne et de gestion des risques	127
1.4. Recherche et développement	110	5.4. Structure de l'actionariat et limitations des droits des Actionnaires	129
<b>2. Résultats de l'exercice</b>	<b>111</b>	5.5. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration et de leurs Comités	129
2.1. Compte de résultat	111	5.6. Composition des organes de surveillance	136
2.2. Bilan et structure financière	116	5.7. Rapport de rémunération 2019	136
2.3. Comptes sociaux 2019 de la société Econocom Group SE	120	5.8. Politique d'affectation du résultat et politique de dividendes	142
<b>3. Facteurs de risque et litiges</b>	<b>124</b>	5.9. Relations avec les Actionnaires dominants	142
<b>4. Perspectives 2020 et rémunération des Actionnaires</b>	<b>124</b>	5.10. Mention des schémas d'intéressement du personnel	142
		5.11. Émoluments du Commissaire	145
		5.12. Auto-détention d'actions	145
		<b>6. Événements subséquents à la clôture des comptes</b>	<b>146</b>

**05 rapport de gestion**

rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes

## à l'Assemblée Générale du 19 mai 2020 sur les comptes clos au 31 décembre 2019

Conformément à la législation en vigueur et aux Statuts de la Société, nous soumettons à votre approbation le rapport d'activité de la Société, ses États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que le rapport de rémunération.

La définition des indicateurs de performance est fournie en annexe à ce rapport lorsqu'elle diffère des définitions communément admises.

L'information non-financière prévue par les articles 3:6 et 3:34 du nouveau Code des sociétés est reprise dans le chapitre 3 « Responsabilité Sociétale d'Entreprise » du rapport annuel.

## 1. Situation du groupe et faits marquants

Le groupe Econocom a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 2 927 millions d'euros sur ses activités poursuivies, identique à normes constantes à celui de 2018. En organique, il ressort en légère baisse de 0,8 % par rapport à l'exercice précédent. Retraitée de la baisse du chiffre d'affaires Technology Management & Financing (TMF) en Italie, la croissance atteint 4,5 %, (dont 3,7 % en organique).

Le chiffre d'affaires de l'activité TMF atteint 1 124 millions d'euros et affiche une baisse de 10 %, principalement due à la contraction de l'activité de sa filiale italienne, qui a baissé de près de 130 millions d'euros en année pleine. Abstraction faite de cet impact, le chiffre d'affaires TMF a enregistré une progression de 0,6 % grâce aux performances des autres régions (principalement France, Belgique, Espagne & Royaume-Uni).

L'activité Digital Services and Solutions (DSS), composée de Produits et Solutions et des Services ressort à 1 802 millions d'euros, soit une augmentation de 7,4 %, dont 6,2 % en organique. Cette belle croissance a été portée par la distribution de « produits et solutions », qui a vu son chiffre d'affaires progresser de plus de 10 % (à 1 132 millions d'euros), avec des projets d'envergure pour l'équipement digital de lycées ou de grandes collectivités locales par exemple. Enfin, le groupe a tiré parti des

bonnes performances des entités de « services » qui ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 2,9 % à 670 millions d'euros, tiré principalement par les technologies digitales.

En 2019, les activités non poursuivies ont réalisé un chiffre d'affaires de 161 millions d'euros. Dans la logique de recentrage de ses activités, le groupe a légèrement élargi au cours du 4<sup>e</sup> trimestre le périmètre des entités entrant dans le champ d'application d'IFRS 5 en y ajoutant cinq petites entités devant être arrêtées.

Le Résultat Opérationnel Courant <sup>(1)</sup> des activités poursuivies atteint 126,2 millions d'euros, et ce, malgré la baisse de la contribution de TMF Italie par rapport à 2018. Pour parvenir à ce résultat, le groupe a amplifié au second semestre son plan de réduction de coûts dégageant ainsi des économies brutes de 30 millions d'euros environ pour l'ensemble du groupe (par rapport aux 20 millions d'euros initialement annoncés) qui, combinées à la bonne orientation de l'activité tout au long de l'exercice, permettent un accroissement significatif du ROC par rapport à 2018 (plus de 13 %).

La dette financière nette comptable (DNC) du groupe ressort à 252,2 millions d'euros au

(1) Avant amortissements des actifs incorporels d'acquisition.

31 décembre 2019, équivalente à celle de fin 2018 (251,7 millions d'euros). Le ratio de DNC/EBITDA s'établit à 1,4 contre 1,6 l'an dernier. Cette DNC comprend notamment 238,5 millions d'euros correspondant aux contrats de l'activité TMF autoportés.

Cette évolution reflète, d'une part, une bonne génération de trésorerie opérationnelle, l'encaissement lié à la cession partielle de la société Rayonnance, intervenue en décembre, ainsi que la baisse des besoins liés à EDFL et, d'autre part, les décaissements de l'année liés aux acquisitions d'intérêts minoritaires dans les Satellites, au remboursement de prime d'émission et aux rachats d'actions propres.

L'année 2019 a également été marquée par plusieurs événements importants :

- dès janvier, le Comité Exécutif du groupe a été renforcé avec l'intégration des dirigeants des principales entités opérationnelles. Au 31 décembre il est ainsi composé des membres suivants : Jean-Louis Bouchard, Bruno Grossi, Angel Benguigui, Laurent Roudil, Éric Bazile, Laurent Caparros, Chantal De Vrieze, Philippe Goullioud et Éric Lucas ;
- le 25 juin 2019, la Direction Générale du groupe a été informée de l'existence d'une enquête menée par les autorités italiennes sur de potentielles activités frauduleuses dont aurait été victime Econocom en Italie. La Société coopère activement avec Les autorités locales. Par ailleurs, des actions ont été immédiatement engagées pour protéger les intérêts des sociétés du groupe, de leurs clients et de nos employés, notamment :
  - ▶ toutes les personnes supposément impliquées ont été suspendues de leurs rôles chez Econocom en Italie,
  - ▶ une nouvelle direction a été nommée,
  - ▶ toutes les relations avec des tiers potentiellement impliqués dans l'affaire ont été arrêtées ;

- comme annoncé en début d'année, le groupe a lancé un important plan de transformation qui prévoit notamment le renforcement d'Econocom dans son métier historique TMF et le recentrage sur les activités de son pôle Digital Services & Solutions à potentiel ainsi que la fermeture de filiales jugées sous-critiques et la cession de certaines activités. Par ailleurs, il s'accompagne d'un important plan d'accroissement de l'efficacité de ses process et de réduction de ses coûts ;
- le groupe a également procédé à un remboursement de prime d'émission, à hauteur de 0,12 euro par action, identique à celui de l'année précédente, versé aux Actionnaires le 31 juillet 2019.

## 1.1. Variations de périmètre de l'exercice

### 1.1.1. CESSIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de transformation, Econocom a réalisé au cours de l'exercice deux opérations de cession :

**Jade** : en juillet 2019, Econocom a cédé aux managers de la société les 85 % détenus dans Jade Solutions, société implantée au Royaume-Uni et spécialisée dans le *crowd wi-fi* et les solutions professionnelles de mobilité auprès de grands comptes notamment dans le *Retail* et la Logistique.

**Rayonnance** : en décembre 2019, Econocom a cédé à Apax Partners Development une part majoritaire de son satellite mais reste présent au capital. La signature d'un accord de partenariat commercial et marketing lors de cette cession, vise à prolonger la relation développée au cours des dernières années. En particulier, Rayonnance continuera de s'appuyer sur les offres de financement et de distribution de solutions digitales du groupe Econocom.

## 05 rapport de gestion

situation du groupe et faits marquants

### 1.1.2. VARIATIONS DES POURCENTAGES D'INTÉRÊT

**Synertrade** : le groupe, *via* sa filiale Digital Dimension, a acquis la participation minoritaire (10 %) en juillet 2019 et ainsi porte sa participation à 100 %.

**Gigigo** : Econocom Group SE a acquis l'intégralité des parts minoritaires (30 %) en juillet 2019.

**Infeeny** : au cours du 1<sup>er</sup> semestre, Econocom Group SE a procédé à l'acquisition de 9,66 % du capital de la société.

**JTRS** : Econocom Group a augmenté sa participation dans la société *via* l'acquisition des titres d'un Actionnaire minoritaire (5 %). JTRS demeure consolidée par mise en équivalence.

**Altabox** : le groupe a exercé en fin d'année 2019 une partie de ses options portant sur 15 % du capital de la société, portant son pourcentage d'intérêt à 85 %.

**Alter Way** : le groupe a acquis la participation d'un Actionnaire minoritaire, augmentant son pourcentage d'intérêt de 3,01 % pour le porter à 64,45 %.

## 1.2. Principaux investissements

Outre les prises de participation décrites ci-dessus, les principaux investissements réalisés par le groupe au cours de 2019 pour consolider et transformer ses opérations sont liés à la création de nouvelles offres, au développement d'outils informatiques, au recrutement à des postes clés ainsi qu'au renouvellement des équipes.

## 1.3. Opérations de financement

### 1.3.1. OPÉRATIONS DE RACHATS D' ACTIONS PROPRES

Le groupe a poursuivi en 2019 ses rachats d'actions propres. Il en a acquis 10 209 425. Après prise en compte des cessions et des remises de titres à des managers bénéficiant de plans d'intéressement au capital, le groupe détenait, au 31 décembre 2019, 23 458 144 actions, soit 9,56 % du capital de la Société.

Ces opérations témoignent de la volonté du groupe de gérer la dilution de son actionnariat et de sa confiance dans ses perspectives de croissance.

## 1.4. Recherche et développement

En 2019, les efforts en matière de R&D ont été réalisés dans la continuité des domaines développés les années précédentes et avec pour objectif d'accompagner au plus près les mises en production de solutions innovantes chez nos clients. Les domaines poursuivis sont plus particulièrement la visualisation de données (DATAVIZ), l'aide à la décision, le développement de solutions intégrées dans le domaine de l'IoT, de la reconnaissance d'image en temps réel, de la facturation de microservices liée à la 5G et de l'apprentissage automatique (machine learning) appliqué à l'automatisation de processus.

## 2. Résultats de l'exercice

### 2.1. Compte de résultat

en millions €	2019	2018 retraité <sup>(1)</sup>	Variation
Chiffre d'affaires	2 926,6	2 999,0	(2,4 %)
Technology Management & Financing (TMF)	1 124,2	1 321,1	(14,9 %)
Digital Services & Solutions	1 802,4	1 677,9	7,4 %
<b>Résultat opérationnel courant <sup>(2)</sup></b>	<b>126,2</b>	<b>110,9</b>	<b>13,8 %</b>
Résultat opérationnel courant	124,2	106,7	16,3 %
Autres produits et charges non courants	(24,8)	(19,9)	24,3 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>99,4</b>	<b>86,8</b>	<b>14,5 %</b>
Autres charges et produits financiers	(19,2)	(15,5)	23,7 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>80,2</b>	<b>71,2</b>	<b>12,5 %</b>
Impôts	(22,3)	(20,8)	7,1 %
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>57,9</b>	<b>50,4</b>	<b>14,8 %</b>
Résultat des activités non poursuivies	(9,2)	(5,9)	58,1 %
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>48,6</b>	<b>44,6</b>	<b>9,1 %</b>
Résultat net, part des minoritaires	3,9	5,2	(24,6 %)
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>44,7</b>	<b>39,4</b>	<b>13,5 %</b>
<b>Résultat net récurrent, part du groupe <sup>(2)</sup></b>	<b>72,1</b>	<b>62,4</b>	<b>15,5 %</b>

(1) Le compte de résultat 2018 est retraité des changements de méthodes suivants :

- les produits et les charges des activités considérées comme non poursuivies au 31/12/19 sont reclassés en « Résultat des activités abandonnées » pour 2018 comme pour 2019 ;
- le chiffre d'affaires tient compte de notre nouvelle interprétation de la norme IFRS 15 pour les livraisons directes hors licences 2018 comme 2019 ;
- en revanche, conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données 2018 ne sont pas retraitées des impacts de cette norme sur les contrats de location.

(2) Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition/Résultat net récurrent part du groupe : afin de faciliter le suivi et la comparabilité de ses performances opérationnelles et financières, le groupe Econocom présente deux indicateurs clés, le « Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition » et le « Résultat net récurrent, part du groupe », dont la définition est donnée en annexe.

## 05 rapport de gestion

résultats de l'exercice

## Passage du résultat publié au résultat récurrent

<i>en millions €</i>	<b>2019 publié</b>	<b>Amortissement des actifs incorporels d'acquisition</b>	<b>Autres éléments non courants <sup>(1)</sup></b>	<b>Résultat des activités non pour- suivies</b>	<b>2019 récurrent <sup>(1)</sup></b>	<b>2018 retraité <sup>(1)</sup> récurrent</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 926,6</b>				<b>2 926,6</b>	<b>2 999,0</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>124,2</b>	<b>2,0</b>		-	<b>126,2</b>	<b>110,9</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(24,8)		24,8		-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>99,4</b>	<b>2,0</b>	<b>24,8</b>	-	<b>126,2</b>	<b>110,9</b>
Autres produits et charges financiers	(19,2)				(19,2)	(15,5)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>80,2</b>	<b>2,0</b>	<b>24,8</b>	-	<b>106,9</b>	<b>95,4</b>
Impôt	(22,3)	(0,7)	(7,4)		(30,4)	(27,7)
Résultat des activités non poursuivies	(9,2)			9,2	-	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	-				-	-
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>48,6</b>	<b>1,3</b>	<b>17,3</b>	<b>9,2</b>	<b>76,6</b>	<b>67,7</b>
<b>Résultat net, part des minoritaires</b>	<b>3,9</b>		<b>0,5</b>		<b>4,4</b>	<b>5,2</b>
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>44,7</b>	<b>1,3</b>	<b>16,9</b>	<b>9,2</b>	<b>72,1</b>	<b>62,4</b>

<sup>(1)</sup> Le compte de résultat 2018 est retraité des changements de méthodes suivants :

- les produits et les charges des activités considérées comme non poursuivies au 31/12/19 sont reclassés en « Résultat des activités abandonnées » pour 2018 comme pour 2019 ;
- le chiffre d'affaires tient compte de notre nouvelle interprétation de la norme IFRS 15 pour les livraisons directes hors licences 2018 comme 2019 ;
- en revanche, conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données 2018 ne sont pas retraitées des impacts de cette norme sur les contrats de location.



**Résultat net par action part du groupe**

en €	2019	2018	Variation
Résultat par action	0,20	0,17	17,1 %
Résultat des activités poursuivies par action	0,24	0,19	23,0 %
Résultat des activités non poursuivies par action	(0,04)	(0,02)	63,0 %
Résultat par action dilué	0,19	0,16	15,5 %
Résultat des activités poursuivies par action dilué	0,23	0,19	21,0 %
Résultat des activités non poursuivies par action dilué	(0,04)	(0,02)	60,1 %
<b>Résultat net récurrent par action</b>	<b>0,32</b>	<b>0,27</b>	<b>19,1 %</b>

**Nombre d'actions en circulation**

	2019	2018
Nombre moyen d'actions en circulation <sup>(1)</sup>	227 816 144	234 888 774
Nombre total d'actions à la clôture	245 380 430	245 140 430
Nombre d'actions en circulation à la clôture <sup>(1)</sup>	221 922 286	231 161 799
Cours de l'action Econocom au 31 décembre (en €)	2,43	2,91
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions €)	597	713

(1) Hors actions propres.

**Commentaires sur les chiffres clés du groupe**

Le groupe Econocom a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 2 927 millions d'euros contre 2 999 millions d'euros en 2018. À périmètre et normes constants, le chiffre d'affaires enregistre une décroissance organique de 0,8 %.

Le résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition s'élève à 126,2 millions d'euros contre 110,9 millions en 2018, en croissance de 15,3 millions d'euros.

Le résultat opérationnel du groupe est de 99,4 millions d'euros, contre 86,8 millions d'euros en 2018, soit une

progression sur un an de 14,5 %. Les charges non courantes ressortent à 24,8 millions d'euros, contre 19,9 millions d'euros en 2018. Ces charges correspondent notamment aux mesures d'adaptation de l'organisation, aux frais d'acquisition et de cession et comprennent la plus-value réalisée lors de la cession de Rayonnance fin 2019.

La charge financière nette est en augmentation à 19,2 millions d'euros contre 15,5 millions d'euros à fin 2018. Deux effets principaux sont à souligner : l'effet année pleine des charges d'intérêt relatif à l'OCEANE émise en mars 2018 ainsi que l'application pour la première fois en 2019 de la norme IFRS 16 aux contrats pris à bail par Econocom.

**05 rapport de gestion**

résultats de l'exercice

**2.1.1. CHIFFRES CLÉS PAR ACTIVITÉ**

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant \* se répartissent comme suit :

**Chiffre d'affaires**

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018 retraité <sup>(1)</sup></b>	<b>Variation à normes comparables</b>	<b>Variation à périmètre comparable</b>
Technology Management & Financing	1 124	1 321	(10,0 %)	(10,3 %)
Digital Services & Solutions	1 803	1 678	7,4 %	6,3 %
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>2 927</b>	<b>2 999</b>	<b>0,0 %</b>	<b>(0,8 %)</b>

<sup>(1)</sup> Cf. chapitre 5 § 2.1.**Résultat opérationnel courant**

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018 retraité <sup>(1)</sup></b>	<b>Croissance totale</b>	<b>ROC (en % du CA 2019)</b>	<b>ROC (en % du CA 2018)</b>
Technology Management & Financing	43,9	52,3	(16,1 %)	3,9 %	4,0 %
Digital Services & Solutions	82,3	58,6	40,4 %	4,6 %	3,5 %
<b>Total résultat opérationnel courant *</b>	<b>126,2</b>	<b>110,9</b>	<b>13,8 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,7 %</b>

\* Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition

<sup>(1)</sup> cf. chapitre 5 § 2.1.

Au 31 décembre 2019, l'activité Technology Management & Financing réalise un chiffre d'affaires de 1 124 millions d'euros, soit une baisse de 10,3 %, principalement due à la contraction de l'activité de sa filiale italienne, qui a pesé pour environ 130 millions d'euros en année pleine. Abstraction faite de cet impact, le chiffre d'affaires TMF a enregistré une progression de 0,6 % grâce aux performances des autres régions (principalement France, Belgique, Espagne & Royaume-Uni). Le résultat opérationnel courant\* de cette activité ressort à 43,9 millions d'euros contre 52,3 millions d'euros en 2018. Cette variation comprend la baisse de la contribution de l'activité TMF en Italie qui est en partie compensée par l'amélioration de la rentabilité observée en France et au Bénélux.

Le chiffre d'affaires de l'activité Digital Services & Solutions s'établit à 1 803 millions d'euros en 2019 contre 1 678 millions d'euros en 2018, soit une progression de 7,4 %. La croissance organique de 6,3 % a été portée par la distribution de « produits et solutions », avec des projets d'envergure pour l'équipement digital de lycées ou de grandes collectivités locales françaises par exemple. Le résultat opérationnel courant atteint 82,3 millions d'euros contre 58,6 millions d'euros l'an dernier. Cette forte amélioration est le fruit de la croissance organique de l'activité et des mesures de maîtrise des coûts mises en place depuis 2018.

\* Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.

## 2.1.2. CHIFFRES CLÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018 retraité <sup>(1)</sup></b>	<b>Variation à normes comparables</b>
France	1 545	1 510	4,6 %
Benelux	391	395	(1,1 %)
Europe du Sud	529	621	(10,5 %)
Europe du Nord et de l'Est	261	265	1,7 %
Amériques	200	207	(3,2 %)
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>2 927</b>	<b>2 999</b>	<b>0,0 %</b>

<sup>(1)</sup> Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.

La progression de la France est liée aux bonnes performances des activités Digital Services & Solutions, qui compensent le léger recul de l'activité Technology Management & Financing.

La baisse du Benelux provient principalement des activités Technology Management & Financing aux Pays-Bas malgré de bonnes performances de l'activité DSS.

Le chiffre d'affaires Europe du Sud de 528,6 millions d'euros en 2019 se décompose en 306,4 millions d'euros pour l'Italie et 222,2 millions d'euros en Espagne. En 2018 les chiffres correspondants étaient de 397,9 millions d'euros pour l'Italie et 201,4 millions d'euros pour l'Espagne (après

prise en compte d'un retraitement IFRS 16 pour un montant de 21,9 millions d'euros. Retraité de la baisse du chiffre d'affaires de TMF en Italie, la croissance organique en Europe du Sud et Maroc aurait été d'environ 10 % grâce aux bonnes performances en Espagne ou dans l'activité DSS en Italie.

L'Europe du Nord et de l'Est est en légère croissance organique à iso normes essentiellement grâce à l'activité Technology Management & Financing au Royaume-Uni.

La zone Amériques est en léger recul après deux années de très forte croissance notamment avec de grands contrats dans l'activité Technology Management & Financing.

**05 rapport de gestion**

résultats de l'exercice

**2.2. Bilan et structure financière**

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018 retraité <sup>(1)</sup></b>
Goodwills	512,9	631,1
Autres actifs long terme	182,7	159,7
Intérêts résiduels sur contrats de location	165,0	163,8
Autres actifs non courants	51,0	49,0
Clients et autres débiteurs <sup>(2)</sup>	1 093,7	1 268,6
Autres actifs courants	136,6	128,5
Trésorerie	593,8	608,4
Actifs détenus en vue de la vente	201,1	-
<b>Total actif</b>	<b>2 936,8</b>	<b>3 009,2</b>

(1) Conformément aux spécifications des normes, le bilan au 31 décembre 2018 n'est pas retraité des impacts de l'application à partir de janvier 2019 d'IFRS 5 et 16, (cf. chapitres 6 § 1.1.1 et 6 § 1.1.2).

(2) Dont enours de location autoportés : 238,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 246,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018 ajusté retraité <sup>(1)</sup></b>
Capitaux propres – Part du groupe	410,2	396,4
Capitaux propres – Minoritaires	73,7	94,9
<b>Capitaux propres – Total</b>	<b>483,9</b>	<b>491,3</b>
Emprunts obligataires <sup>(2)</sup>	441,4	437,5
Dette financière <sup>(2)</sup>	404,6	422,6
Provisions	73,2	88,8
Engagement sur valeurs résiduelles	101,5	98,1
Fournisseurs et autres créditeurs	980,6	1 104,2
Autres passifs	368,3	366,6
Passifs détenus en vue de la vente	83,2	-
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>2 936,8</b>	<b>3 009,2</b>

(1) Conformément aux spécifications des normes, le bilan au 31 décembre 2018 n'est pas retraité des impacts de l'application à partir de janvier 2019 d'IFRS 5 et 16, (cf. chapitres 6 § 1.1.1 et 6 § 1.1.2).

(2) Déduction faite de la trésorerie apparaissant à l'actif pour 593,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 (et 608,4 millions d'euros au 31 décembre 2018), l'endettement net ressort à 252,2 millions d'euros au 31 décembre 2019 (et 251,7 millions d'euros au 31 décembre 2018) ; cet endettement net comprend notamment 238,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 (et 246,2 M€ au 31 décembre 2018) correspondant aux contrats de l'activité TMF autoportés et aux loyers attendus y afférents.

La présentation ci-dessous du bilan en donne une lecture plus économique :

- en imputant la trésorerie d'actif sur les dettes obligataires et les autres dettes financières au passif afin d'y faire apparaître directement l'endettement net comptable ;
- en faisant ressortir des créances clients à l'actif et de l'endettement net au passif la part correspondant aux contrats TMF autoportés.

<i>en millions €</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b>ACTIF</b>		
Ecart d'acquisition	513	631
Autres actifs non courants	234	209
Intérêts résiduels dans les actifs donnés en location	165	164
Clients et autres débiteurs	1 094	1 269
<i>dont encours de location autoportés</i>	239	246
Autres actifs courants	137	129
Actifs détenus en vue de la vente	201	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 343</b>	<b>2 401</b>

<i>en millions €</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres	484	491
Endettement net	252	252
<i>dont endettement net lié aux contrats autoportés</i>	239	246
<i>dont endettement net - autres</i>	13	6
Engagement brut de valeurs résiduelles financières	102	98
Autres passifs non courants	131	124
Fournisseurs	981	1 104
Autres passifs courants	311	332
Passifs détenus en vue de la vente	83	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 343</b>	<b>2 401</b>

**05 rapport de gestion**

résultats de l'exercice

**Goodwills (écarts d'acquisition)**

La valeur des *goodwills* est de 512,9 millions d'euros et diminue de 118,2 millions d'euros sur l'exercice. Cette baisse est principalement liée au reclassement des *goodwills* relatifs aux activités destinées à la vente en actifs détenus en vue de la vente, ainsi qu'aux cessions intervenues au cours de l'exercice. Il n'y a pas eu d'acquisition en 2019.

**Capitaux propres**

Le total des capitaux propres s'établit à 483,9 millions d'euros, en légère baisse de 7,3 millions d'euros par rapport à fin 2018. Cette baisse inclut l'impact pour environ -3,0 millions d'euros de l'application à partir

du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16. Le résultat net de l'exercice compense quasiment le remboursement de primes d'émission et les mouvements sur actions propres réalisés au cours de l'année.

Au 31 décembre 2019, Econocom Group détenait 23 458 144 actions propres non inscrites à son bilan, d'une valeur de 57,0 millions d'euros (au cours du 31 décembre 2019, soit 2,432 euros).

La répartition des capitaux propres entre les intérêts groupe et la quote-part attribuable aux minoritaires varie sous l'effet des acquisitions : la part des minoritaires s'établit ainsi à 73,7 millions d'euros contre 94,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

**Endettement net**

L'endettement net comptable du groupe, au 31 décembre 2019, s'élève à 252,2 millions d'euros et se détaille comme suit :

<i>en millions €</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	593,8	608,4
Dettes bancaires et billets de trésorerie	(310,3)	(290,7)
<b>Trésorerie nette bancaire</b>	<b>283,6</b>	<b>317,7</b>
Dettes obligataire convertible OCEANE	(189,2)	(185,5)
Dettes obligataire non convertible (EUPP)	(102,3)	(102,2)
Dettes obligataire non convertible ( <i>Schuldschein</i> )	(149,9)	(149,8)
Autres	(94,3)	(131,7)
<b>Endettement net</b>	<b>(252,2)</b>	<b>(251,7)</b>

La dette nette comptable reste stable par rapport à fin 2018 à 252,2 millions d'euros, elle représente 1,4 fois l'EBITDA 2019 et le *gearing* (rapport entre la dette financière

nette et les capitaux propres) est de 52,1%. Cette DNC comprend notamment 238,5 millions d'euros correspondant aux contrats de l'activité TMF autoportés.

## Annexe – Définition des principaux indicateurs de performance

Les indicateurs de performance, non définis par les normes comptables mais utilisés par le groupe Econocom pour aider le lecteur à apprécier la performance économique et financière du groupe sont les suivants :

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités du groupe, qu'ils soient récurrents ou non. Il exclut les autres produits et charges non courants.

### Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition

Le résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition mesure le niveau de performance opérationnelle après neutralisation de l'amortissement des actifs incorporels d'acquisition générés suite à des regroupements d'entreprises. Au 31 décembre 2018, les principaux actifs incorporels d'acquisition retenus par le groupe, et dont la dotation aux amortissements n'est pas prise en compte pour la détermination de cet agrégat, sont le portefeuille de clients ECS et la marque Osiatis.

Pour le suivi de la performance opérationnelle de ses activités, Econocom utilise comme principal indicateur ce résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.

### Autres produits et charges opérationnels non courants

Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments qui, de par leur fréquence, leur montant ou leur nature, sont susceptibles d'affecter la pertinence du suivi des performances opérationnelles du groupe. Les « Autres produits et charges

opérationnels non courants » comprennent notamment les pertes de valeur d'écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, les résultats de cessions significatives d'actifs immobilisés, les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs, les coûts liés aux déménagements d'activité, les variations de valeur sur les dettes d'acquisitions (compléments de prix) ainsi que les coûts liés aux différentes opérations de croissance externe.

### EBITDA (*Earning before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*)

Le groupe utilise aussi un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements, des dotations et reprises de dépréciations d'actifs et de provisions pour risques et charges, et des pertes nettes de valeur sur actifs courants et non courants comptabilisés en résultat opérationnel courant.

### Résultat net récurrent part du groupe

Le résultat net récurrent part du groupe est depuis le premier semestre 2016 l'indicateur de performance retenu par Econocom pour mieux apprécier sa performance économique et financière. Le résultat net récurrent part du groupe correspond au résultat net part du groupe, avant prise en compte des éléments suivants :

- charges d'amortissement des actifs incorporels d'acquisition (au 31 décembre 2018, il s'agit des amortissements du portefeuille de clients ECS et de la marque Osiatis), nettes des effets fiscaux ;
- ajustement à la juste valeur du dérivé de l'ORNANE ;
- autres produits et charges opérationnels non courants, nets des effets fiscaux ;
- produits et charges financiers non courants, nets des effets fiscaux ;

## 05 rapport de gestion

résultats de l'exercice

- résultat des activités abandonnées, net des effets fiscaux.

### Endettement net et brut

La notion d'endettement net (note 14.3 de l'annexe aux comptes consolidés) utilisée par le groupe inclut l'endettement brut (présenté ci-dessous) diminué de la trésorerie brute. Cet endettement net ne comprend ni les engagements bruts de valeurs résiduelles financières sur les biens donnés en location (passif) ni les intérêts résiduels à l'actif.

L'endettement brut présente l'ensemble des dettes portant intérêt et contractées par la réception d'instruments financiers.

## 2.3. Comptes sociaux 2019 de la société Econocom Group SE

Econocom Group SE, en tant que société holding du groupe, gère des participations, perçoit des dividendes de ses filiales et assure le développement du groupe.

Elle fournit, par ailleurs, aux sociétés du groupe des prestations en matière de gestion, d'informatique, de garanties, de trésorerie, de mise à disposition de personnel, de conseils divers, de communication et de marketing. Les facturations sont réalisées aux conditions habituelles du marché.

Les chiffres mentionnés ci-après sont relatifs aux comptes sociaux d'Econocom Group SE, établis en référentiel comptable belge conformément aux dispositions réglementaires.

### 2.3.1. COMPTES DE RÉSULTAT D'ECONOCOM GROUP SE

Le montant des prestations rendues aux filiales du groupe durant l'exercice s'élève à 23,5 millions d'euros contre 24,8 millions d'euros l'an dernier.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'établit à 2,6 millions d'euros contre 5,1 millions d'euros en 2018.

Le résultat financier récurrent est positif de 19,5 millions d'euros contre 14,3 millions d'euros en 2018. Il intègre principalement les dividendes reçus des filiales pour 18,7 millions d'euros (contre 19,0 millions d'euros en 2018), les produits nets d'intérêts et de commissions sur garantie facturés aux filiales pour un montant de 12,8 millions d'euros (contre 11,2 millions d'euros en 2018), les charges relatives à l'endettement externe pour un montant de 11,7 millions d'euros (contre 10,2 millions d'euros en 2018) et les plus ou moins-values sur cession d'actions propres représentant cette année une charge nette de 0,2 millions d'euros (contre une charge nette de 5,7 millions d'euros l'an dernier).

Le résultat financier non récurrent est négatif de 39,4 millions d'euros (-21,4 millions d'euros en 2018). Il comprend principalement les moins-values réalisées sur les cessions de Jade et de Mobis, des réductions de valeur sur titres de participation pour 16,5 millions d'euros et sur actions propres pour 9,6 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés représente une charge de 1,9 million d'euros.

Le résultat net est une perte de 19,1 millions d'euros (contre une perte de 2,3 millions d'euros l'an dernier).

### 2.3.2. BILAN D'ECONOCOM GROUP SE

Les capitaux propres d'Econocom Group SE s'élèvent à 349,0 millions d'euros à comparer à 394,8 millions d'euros en 2018. Cette évolution s'explique par le remboursement de prime d'émission intervenu en juillet 2019 pour un montant de 27,4 millions et par le résultat de l'exercice (-19,1 millions d'euros).

Le bilan de la société indique une perte de l'exercice pendant deux exercices consécutifs, de sorte que l'article 6:3 6° du Code des Sociétés et des Associations est d'application. Ces pertes s'expliquent principalement par l'amortissement de valeur enregistré sur les actions propres. La



continuité de l'entreprise ne court dès lors aucun danger et l'application des règles d'évaluation dans l'hypothèse de la continuité est donc justifiée.

Les dettes financières hors groupe, d'un montant brut total de 721,3 millions d'euros correspondent à l'EURO PP (émis en mai 2015 à échéances 5 et 7 ans) pour 102,5 millions d'euros, à l'emprunt *Schuldschein* (émis en novembre 2016 à échéances 5 et 7 ans) pour 150,2 millions d'euros, à l'OCEANE émise en mai 2018 à échéance 5 ans pour 190,1 millions d'euros et aux billets de trésorerie pour 278,5 millions d'euros (à échéances court terme comprises entre 1 et 3 mois).

Les créances et participations dans les entreprises liées ont augmenté de 79,9 millions d'euros pour atteindre 1 006,6 millions d'euros, en raison des nouvelles prises de participations, réalisées en 2019 pour 101,8 millions d'euros, des cessions et dépréciations, (cf. ci-après).

### 2.3.3. LE CAPITAL

Au 31 décembre 2019, le capital d'Econocom Group est représenté par 245 380 430 actions sans désignation de valeur nominale et s'élève à 23 512 749,67 euros.

Les variations de capital intervenues depuis 2010 ont consisté d'une part, en des augmentations de capital réalisées dans le cadre de levées d'options par les managers du groupe et, d'autre part en des augmentations de capital réalisées soit dans le cadre d'opérations de croissance externe en paiement d'une partie du prix d'acquisition, soit dans le cadre de conversion d'emprunts obligataires.

Les éléments pouvant avoir une influence sur le capital d'Econocom Group correspondent aux plans d'options de souscription émis en 2014 et 2017 ainsi qu'à l'emprunt obligataire convertible OCEANE émis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

En décembre 2014, le Conseil d'Administration a approuvé un plan d'options de souscription d'actions (les

« Options de Souscription 2014 ») et décidé d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, 2 500 000 droits de souscription donnant chacun droit de souscrire, sous certaines conditions, une nouvelle action Econocom Group. Le Comité de Rémunération disposait d'un délai de deux ans pour déterminer les bénéficiaires des Options de Souscription 2014.

Au total, 2 480 000 Options de Souscription 2014 ont été accordées à une vingtaine de managers du groupe. Au 31 décembre 2019, compte tenu des options perdues au titre des départs intervenus et des conditions de performance, ainsi que des exercices intervenus le nombre d'Options de Souscription 2014 encore exerçables s'élève à 2 041 420 ce qui correspond à une émission maximale de 4 082 840 actions nouvelles, chaque option donnant droit à deux actions Econocom Group suite à la scission de l'action en deux intervenue en juin 2017.

En juin 2017, le Conseil d'Administration a par ailleurs approuvé un plan d'options de souscription d'actions (les « options de souscription 2017 ») et décidé d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, 2 000 000 droits de souscription donnant chacun droit de souscrire, sous certaines conditions, une nouvelle action Econocom Group. Le Comité de Rémunération disposait d'un délai courant jusqu'au 31 décembre 2019 pour déterminer les bénéficiaires de ce plan. Au 31 décembre 2019, compte tenu des options perdues par les bénéficiaires, le nombre d'Options de Souscription 2017 attribuées s'élève à 90 000, correspondant à une émission maximale de 90 000 actions nouvelles.

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, Econocom a lancé une émission d'Obligations Convertibles et/ou Échangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) d'un montant nominal maximum de 200 millions d'euros à échéance 2023. Les porteurs d'Obligations disposeront d'un droit à l'attribution

## 05 rapport de gestion

résultats de l'exercice

d'Actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la Date d'Émission (soit le 6 mars 2018) et jusqu'au 8<sup>e</sup> jour ouvré (inclus) précédant la date de remboursement normal ou anticipé sur la base d'un ratio de conversion ou d'échange d'une Action Econocom par Obligation et sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. En cas de demande de conversion des Obligations, les porteurs d'Obligations recevront au choix d'Econocom des Actions nouvelles et/ou existantes d'Econocom. À ce jour, le nombre d'obligations en circulation est de 24 213 075. Si toutes les obligations étaient converties (en cas d'atteinte du cours de conversion de 8,26 euros) en actions nouvelles, selon le ratio de conversion actuel de 1 action pour 1 obligation, 24 213 075 actions nouvelles seraient émises.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2015 a renouvelé, pour une période de cinq ans, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, conformément aux articles 7:198 et 7:199 du nouveau Code des sociétés, de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital pour un montant maximum total de 21 563 999,86 euros (hors primes d'émission). Le capital autorisé disponible s'élève, au 31 décembre 2019, à 19 052 787,28 euros (hors primes d'émission).

La structure de l'actionnariat est décrite au paragraphe 5 « Déclaration de gouvernance d'entreprise ».

### Les actions propres

Econocom Group a une politique de rachat d'actions propres principalement motivée par les raisons suivantes :

- livraison d'actions afin d'éviter aux Actionnaires la dilution potentielle liée aux exercices de titres donnant accès au capital ;
- moyen éventuel de paiement lors d'opérations de croissance externe ;
- attribution aux bénéficiaires de plan d'actions gratuites ;
- destruction des actions acquises.

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale du 21 mai 2019 a renouvelé, pour une période de cinq ans, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des rachats d'actions propres. Elle a fixé à l'équivalent de 2 euros le prix minimum de rachat et à 10 euros le prix unitaire maximum.

Le nombre maximum de titres pouvant être rachetés pendant la durée du programme (cinq ans) s'élève à 49 076 086. Depuis le début du programme de rachat, 6 647 409 actions ont été acquises au 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice 2019, les mouvements relatifs aux actions propres (hors contrats de liquidité) ont été les suivants :

- Econocom Group a acquis 9 688 513 actions Econocom Group, pour un prix d'acquisition de 26,6 millions d'euros ;
- Econocom Group a transféré 85 000 actions propres à deux bénéficiaires du Plan d'Attribution d'Actions Gratuites.

Au 31 décembre 2019, Econocom Group détenait 23 458 144 actions propres acquises dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres, soit une auto-détention représentant 9,56 % du nombre total d'actions émises.

Les droits de vote afférents aux actions détenues par la Société sont suspendus. Les actions détenues par la Société n'ouvrent pas droit à dividende.

Les réserves disponibles d'Econocom Group (données non consolidées) s'élèvent à 197,6 millions d'euros auxquelles s'ajoute un bénéfice reporté de 68,4 millions d'euros.

Les réserves indisponibles d'Econocom Group s'élèvent à 57,0 millions d'euros.

### 2.3.4. L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

#### 2.3.4.1. Acquisitions, cessions, prises de participations et création de filiales

Au cours de l'année 2019, Econocom Group a procédé à des prises de participations

complémentaires dans certains de ses satellites *via* des rachats de parts minoritaires ainsi qu'à des cessions intervenues dans le cadre du plan de transformation du groupe.

Ainsi, la société Econocom Group a exercé ses options afin de renforcer sa participation dans les sociétés Infeeny et Gigigo Group.

Ses participations dans les sociétés Jade Solutions et Rayonnance ont quant à elles été cédées.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de ses filiales et de l'organigramme du groupe :

- Econocom Group a procédé à l'acquisition, auprès d'Econocom Lease, de sa participation au capital d'Econocom Finance, centrale de trésorerie en charge du financement des sociétés du groupe. Suite à cette opération, Econocom Group détient directement 100 % du capital d'Econocom Finance. Par ailleurs Econocom Group a acquis auprès de sa filiale Econocom International Italia l'intégralité des titres de la société italienne BDF ;
- Econocom a également souscrit aux augmentations de capital réalisées par sa filiale Digital Dimension ;

- enfin, le groupe a créé une compagnie de réassurance, Econocom Ré, dont le but est de mieux gérer en lien avec des compagnies d'assurances la couverture des risques de crédit de son activité TMF.

#### 2.3.4.2. Réorganisation juridique

Comme chaque année, le groupe Econocom a travaillé à rationaliser et simplifier son organisation juridique.

Les opérations réalisées en 2019 visent à regrouper des sociétés ayant des activités similaires dans un même pays. En France, la société Exaprobe a ainsi absorbé sa filiale Aciernet et en Espagne la société Altabox a absorbé la société Focus on Emotion.

Par ailleurs, dans le but de rationaliser et simplifier son organigramme, le groupe a procédé à la fermeture de certaines filiales sans activité aux Pays-Bas et en Espagne.

Les opérations de réorganisation, menées à bien en 2019, ont ainsi permis de réduire de quatre le nombre d'entités juridiques au sein du groupe et d'en simplifier l'organigramme.

## 05 rapport de gestion

facteurs de risque et litiges

# 3. Facteurs de risque et litiges

Les facteurs de risques n'ont pas sensiblement évolué au cours de l'exercice 2019. Ils sont décrits dans la note 19.

# 4. Perspectives 2020 et rémunération des Actionnaires

La Direction du groupe Econocom sera particulièrement attentive à la génération de trésorerie ainsi qu'au maintien d'une forte discipline sur la gestion des coûts.

La structure financière solide du groupe permet au Conseil d'Administration de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de procéder à un remboursement de prime d'émission

assimilée à du capital libéré à hauteur de 0,12 euro brut par action.

Ce remboursement représente une stabilité par rapport aux dernières années.

Par ailleurs, le groupe prévoit de continuer à procéder à des rachats d'actions propres. Ces titres sont notamment destinés à couvrir les engagements pris dans le cadre des plans de stock-options.

## 5. Déclaration de gouvernance d'entreprise

### 5.1. Code de gouvernance d'entreprise applicable

Le groupe Econocom confirme son adhésion aux principes du Code belge de Gouvernance d'Entreprise entré en vigueur en 2009 ou « Code 2009 » et qu'il entend adhérer aux principes du nouveau Code belge de Gouvernance d'Entreprise qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Celui-ci est disponible sur :

**[www.corporategovernancecommittee.be](http://www.corporategovernancecommittee.be)**

Econocom publie sur son site Internet les différents règlements d'Ordre Intérieur qui composent sa Charte de Gouvernance d'Entreprise :

**[www.econocom.com](http://www.econocom.com)** rubrique Investisseurs /Gouvernance/Conseil d'Administration, et Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration adhère au Code de Gouvernance d'entreprise. La transformation d'Econocom Group en Société Européenne, le 18 décembre 2015, a conduit le Conseil d'Administration à faire évoluer, le 19 mai 2016, le règlement d'Ordre Intérieur du Conseil d'Administration et celui du Comité de Direction. Le règlement d'Ordre Intérieur de ce dernier a évolué une nouvelle fois le 7 septembre 2016 et ce Comité a été renommé à cette occasion Comité Exécutif. Dans le cadre de l'évolution de sa gouvernance d'entreprise, le groupe Econocom a été amené au début de l'année 2020 à modifier les règlements d'Ordre Intérieur de son Comité d'Audit et de son Comité des Rémunérations, ce dernier étant renommé à l'occasion en Comité des Rémunérations et des Nominations.

### 5.2. Dérogations au Code 2009

Econocom Group applique, les recommandations du Code 2009 à l'exception de celles que le Conseil a jugées peu adaptées à la taille du groupe Econocom, ou qui doivent être mises en œuvre dans la durée. Les principes auxquels Econocom Group n'adhère pas encore ou pas totalement sont décrits ci-dessous.

Le groupe n'applique, pour l'instant, que partiellement les recommandations du Principe 1 du Code.

Monsieur Jean-Louis Bouchard cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration, d'Administrateur Délégué et de Président du Comité Exécutif. En cela, le groupe ne respecte pas le principe de séparation du pouvoir de contrôle du Conseil d'Administration et du pouvoir exécutif. Monsieur Jean-Louis Bouchard détenait indirectement 36,44 % du capital d'Econocom Group le 31 décembre 2019. Un tel dispositif répond aux caractéristiques de l'actionnariat d'Econocom Group, et est destiné à assurer une stabilité du management dans le cadre de la mise en place de la stratégie à long terme du groupe Econocom.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'a jusqu'à présent pas souhaité nommer de Secrétaire chargé de le conseiller en matière de gouvernance et de lui faire rapport sur la manière dont les procédures et les règlements applicables sont suivis et respectés. Cette fonction a été néanmoins assurée de façon informelle par Madame Galliane Touze, Secrétaire Générale du groupe Econocom jusqu'au 31 juillet 2019 et par Madame Antoinette Roche, Directrice Juridique du groupe, à compter de cette date.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

Depuis le 23 novembre 2017, un tiers des membres du Conseil d'Administration d'Econocom Group est de sexe différent dans les conditions prévues par l'article 7:85 du nouveau Code des sociétés. Au 31 décembre 2019, le Conseil compte quatre femmes : Madame Véronique di Benedetto, dont le mandat a été renouvelé au cours de l'exercice 2017 et Mesdames Adeline Challon-Kemoun, Anne Lange et Marie-Christine Levet, nommées au cours de l'exercice 2016.

À la suite de l'entrée en vigueur du règlement européen Abus de Marché, le Conseil d'Administration a fait évoluer le 18 mai 2017 le règlement d'Ordre Intérieur définissant les modalités de contrôle des opérations de marché.

Econocom Group n'applique pas pour l'instant les recommandations du Principe 4 du Code 2009, selon lesquelles « le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les Administrateurs » et « un Comité de Nomination recommande les candidats appropriés au Conseil d'Administration ». Ce principe prévoit également une évaluation périodique de chaque Administrateur et du fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, selon des procédures établies par lui.

Le Conseil d'Administration n'avait pas souhaité jusqu'à présent mettre en place de Comité de Nomination, ni de procédures formelles de nomination des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif considérant que cette recommandation du Code était peu adaptée au groupe Econocom compte tenu de sa taille. À compter de 2020, le Conseil d'Administration a décidé de transformer le Comité des Rémunérations en Comité des Rémunérations et des Nominations chargé,

notamment, de faire des propositions de nominations au Conseil d'Administration.

Quant à l'évaluation du Conseil d'Administration, de ses membres, de ses Comités et membres du Comité Exécutif, il s'agit d'un processus continu qui ne revêt pas de formalisation spécifique. Le Conseil d'Administration a confié au cours de l'année 2019, au cabinet Spencer Stuart une mission d'évaluation de la gouvernance du groupe, dont les conclusions ont été présentées lors du Conseil d'Administration du 4 septembre 2019.

Le Conseil d'Administration d'Econocom Group s'est doté en 2004 d'un Comité d'Audit. La composition de ce Comité, au 31 décembre 2019, n'est pas conforme aux exigences du Code 2009 qui prévoit que la majorité des membres du Comité est indépendante. Le Comité est, en effet, composé de trois Administrateurs non-exécutifs qui ont été sélectionnés au sein du Conseil pour leurs compétences reconnues en matière de comptabilité, mais dont deux membres (Messieurs Gaspard Dürrleman et Rafi Kouyoumdjian) ne sont pas indépendants.

Le Président du Conseil d'Administration ne participe pas systématiquement aux Assemblées Générales contrairement à ce que recommande le Principe 8 du Code 2009, mais il veille à ce que le Conseil d'Administration soit toujours représenté par au moins un Administrateur Délégué.

Les informations relatives aux principaux Actionnaires d'Econocom Group et à leurs relations entre eux et avec la Société, ne sont pas publiées dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise mais dans le Rapport de gestion et mises à jour chaque année.

### 5.3. Description des caractéristiques de contrôle interne et de gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

L'information financière communiquée par le groupe correspond aux États financiers consolidés du groupe ainsi qu'aux éléments de gestion de ces États financiers publiés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Cette information financière fait l'objet, à chaque clôture, d'une présentation au Comité d'Audit du groupe, ainsi que d'une explication à l'ensemble des Administrateurs.

#### 5.3.1. ORGANISATION FINANCIÈRE

L'organisation financière du groupe est à la fois locale et globale. En effet, le groupe est organisé par métier et par pays. Les processus financiers sont mis en œuvre par des équipes financières, Directeurs Financiers et contrôleurs de gestion sous la responsabilité fonctionnelle du *Group Financial Controller*. Les *Financial Controllers* des activités et pays veillent à l'homogénéité des pratiques et des règles de clôture au sein d'une même activité quel que soit le territoire concerné.

#### 5.3.2. REPORTINGS ET PILOTAGE

La consolidation des comptes est réalisée par une équipe dédiée sur une base trimestrielle. Les sociétés consolidées transmettent, *via* l'outil de consolidation, leurs États financiers détaillés pour intégration dans les comptes consolidés.

Chaque entité (société ou *business unit*) réalise un budget. La prévision de résultat est réactualisée plusieurs fois dans l'année et fait l'objet d'un suivi mensuel sur la base des *reportings* d'activité communiqués à la Direction du groupe. Ces *reportings* sont réalisés conjointement par le Responsable

Opérationnel et le *Financial Controller* de l'entité.

Les différents budgets, *reportings* et éléments nécessaires à la consolidation font l'objet de calendriers et d'instructions spécifiques communiquées par le *Group Financial Controlling*.

#### 5.3.3. NORMES COMPTABLES ET VEILLE

Les principes comptables du groupe font l'objet d'un manuel des principes comptables servant de référentiel pour l'élaboration de l'information financière. Ce manuel définit les normes d'enregistrement des opérations et de présentation de l'information financière.

L'équipe en charge de la consolidation a également pour mission de réaliser une veille et un suivi des évolutions comptables des normes IFRS.

#### 5.3.4. SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information supervise les différents systèmes d'information utilisés par le groupe. Elle veille à l'harmonisation progressive des solutions mises en place et à la continuité des opérations. Dans le cadre de l'élaboration de l'information financière, les flux d'information provenant des outils informatiques propres aux différentes activités sont centralisés dans des solutions uniques de gestion de la comptabilité et de *reporting*.

#### 5.3.5. FACTEURS DE RISQUES, SURVEILLANCE ET CONTRÔLE

Les *reportings* mensuels permettent aux différents responsables opérationnels et financiers ainsi qu'à la Direction du groupe de s'assurer de la qualité et de la cohérence des résultats du groupe avec les objectifs fixés. À la fin de chaque trimestre, ces *reportings* contiennent un rapprochement entre les éléments de gestion et les comptes consolidés du groupe afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

L'Audit Interne du groupe complète l'organisation en matière de Risk Management et réalise entre autres, la cartographie des risques. Dans le cadre de ses missions, il s'assure du respect des règles « groupe », de la fiabilité des reportings et de l'adéquation de la couverture des risques. L'Audit Interne du groupe reporte directement au Comité d'Audit et au Président.

Dans l'identification des risques susceptibles d'impacter la réalisation des objectifs de *reporting* financiers, la Direction du groupe tient compte de la possibilité de déclarations erronées liées à des fraudes et prend les actions nécessaires si le contrôle interne doit être renforcé. L'Audit Interne mène des audits spécifiques, sur base de l'évaluation des risques de fraude potentiels, afin d'éviter et de prévenir des fraudes. Les éventuels constats sont systématiquement signalés au Comité d'Audit.

### 5.3.5.1. Risques liés aux systèmes d'information comptable

Les risques liés aux systèmes d'information comptable font l'objet d'une évaluation régulière afin d'identifier les plans d'amélioration qui sont ensuite mis en place.

Les systèmes comptables utilisés dans le groupe sont harmonisés et communs à l'ensemble des métiers et des filiales à l'exception des sociétés Satellites dans lesquelles le groupe a pris des participations, qui peuvent être sur d'autres outils que ceux du groupe, plus appropriés à leur taille.

Les différents systèmes d'information propres aux activités sont interfacés avec le système comptable afin de garantir la traçabilité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations liées aux opérations.

Le système de consolidation est un outil standard.

### 5.3.5.2. Risques liés aux normes comptables

Le service consolidation, en coordination avec le *Group Financial Controlling* et les *Financial Controllers* des activités et pays, veille à suivre l'évolution des normes comptables IFRS et adapte en conséquence les principes comptables du groupe. Il organise également les formations des personnels financiers lorsque cela est nécessaire.

### 5.3.5.3. Principaux contrôles des opérations

Afin de s'assurer de la fiabilité des informations financières liées aux opérations, les équipes « contrôle de gestion » s'assurent chaque mois que le chiffre d'affaires et les coûts enregistrés correspondent aux flux attendus lors de l'approbation des opérations.

Le *Group Financial Controlling* réalise régulièrement des analyses statistiques pour s'assurer que les hypothèses prises lors de la comptabilisation des contrats de location sont prudentes et adéquates.

Par ailleurs, des contrôles mensuels définis par métier sont réalisés par les équipes de *Financial Controlling* des filiales.

## 5.3.6. RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

L'information financière est élaborée sous le contrôle et la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est doté, depuis 2004, d'un Comité d'Audit dont le fonctionnement et le rôle sont exposés au chapitre 5.5.3. ci-après.



## 5.4. Structure de l'actionariat et limitations des droits des Actionnaires

Au 31 décembre 2019, le capital d'Econocom Group était composé de 245 380 430 actions, détenues ainsi qu'il suit :

	2019	2018
Sociétés contrôlées par Jean-Louis Bouchard	36,44 %	36,44 %
Public	54,00 %	57,86 %
Auto-contrôle	9,56 %	5,70 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Econocom Group est informé que deux Actionnaires, en dehors des sociétés contrôlées par Jean-Louis Bouchard, dépassent au 31 décembre 2019, le seuil de participation de 5 %, il s'agit de Butler Industries Benelux (et indirectement WB Finance et Monsieur Walter Butler) et de la société américaine FMR LLC (FIAM LLC, FMR Co., Inc. et Fidelity Institutional Asset Management Trust Company).

Il n'existe pas de détenteurs de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

Chaque action Econocom Group donne à son détenteur le droit d'exprimer une voix aux Assemblées Générales. L'article 10 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la nue-propriété ont été scindés, ou qui sont engagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un unique représentant autorisé à exercer les droits attachés aux actions. En outre, les actions auto-détenues (9,56 %) et les actions détenues par la Caisse des Dépôts et Consignations Belge (0,44 % appartenant à des Actionnaires au porteur qui ne se sont pas fait connaître lors du processus de dématérialisation du marché belge) sont privées de droit de vote. Il n'existe pas d'autre restriction légale ou

statutaire particulière à l'exercice du droit de vote.

De même, à l'exception des stipulations limitant l'acquisition et l'aliénation par Econocom Group d'actions propres, les Statuts de la Société ne prévoient aucune restriction au transfert de ses actions.

## 5.5. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration et de leurs Comités

### 5.5.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration était composé des douze Administrateurs suivants :

#### Jean-Louis Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

1 Avenue de Montmorency,  
Villa Montmorency, 75016 Paris

Président du Conseil d'Administration et  
Administrateur Délégué d'Econocom  
Group

Président de la société Econocom  
International BV

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

### Robert Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

23 Avenue de Boufflers, 75016 Paris

Vice-Président du Conseil d'Administration d'Econocom Group

### Bruno Grossi

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2023)

13 Rue Molitor, 75016 Paris

Administrateur Délégué d'Econocom Group

### Véronique di Benedetto

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

86 Rue Miromesnil, 75008 Paris

Administratrice non exécutive d'Econocom Group

### Gaspard Dürrleman

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

50 Avenue Bosquet, 75007 Paris

Administrateur non exécutif d'Econocom Group

### Rafi Kouyoumdjian

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2023)

4 Avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris

Administrateur non exécutif d'Econocom Group

### Jean-Philippe Roesch

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

21 Avenue de la Criolla, 92150 Suresnes

Administrateur non exécutif d'Econocom Group

### Walter Butler

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2023)

30 Cours Albert 1<sup>er</sup>, 75008 Paris

Administrateur indépendant d'Econocom Group

### Adeline Challon-Kemoun

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

32 Avenue Duquesne, 75007 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

### Anne Lange

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

4 Avenue de Villiers, 75017 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

### Marie-Christine Levat

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

91 Rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

### Jean Mounet

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

60 Quai du Parc,  
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Administrateur indépendant d'Econocom Group

Le Conseil d'Administration se composait donc au 31 décembre 2019 :

- d'un Président Exécutif, Monsieur Jean-Louis Bouchard. Ses responsabilités sont d'assurer la gestion du Conseil et son fonctionnement efficace notamment en évaluant sa taille et sa composition ainsi que celle de ses Comités, et enfin en

veillant à la qualité de ses interactions avec le Comité Exécutif afin d'assurer l'efficacité du processus décisionnel. Le Conseil désigne son Président parmi les Vice-Présidents ;

- d'un Vice-Président, Monsieur Robert Bouchard. L'Assemblée Générale du 19 mai 2015 a décidé de créer un mandat de Vice-Président du Conseil et le Conseil d'Administration du 21 mai 2015 de nommer Monsieur Robert Bouchard Vice-Président jusqu'au terme de son mandat. Le Conseil désigne un ou plusieurs Vice-Présidents parmi ses membres. Celui-ci, en cas d'empêchement du Président, préside les réunions du Conseil ;
- de deux Administrateurs Délégués à la gestion journalière d'Econocom Group, Messieurs Jean-Louis Bouchard (nommé le 5 novembre 2018) et Bruno Grossi (nommé lors du Conseil du 4 novembre 2015 avec prise d'effet le 18 décembre 2015) ;
- de cinq Administrateurs non-exécutifs, Madame Véronique di Benedetto et Messieurs Robert Bouchard, Rafi Kouyoumdjian, Jean-Philippe Roesch et Gaspard Dürrleman. Madame Véronique di Benedetto exerçait, au 31 décembre 2019, des fonctions opérationnelles au sein du groupe Econocom. Celle-ci n'est toutefois pas considérée comme Administratrice Exécutive, ce statut étant réservé aux Administrateurs exerçant des fonctions de Direction au niveau du groupe Econocom, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016 ;
- enfin, de cinq Administrateurs Indépendants au sens de l'article 7:87 §1 et §2 du nouveau Code des sociétés, Mesdames Anne Lange, Adeline Challon-Kemoun et Marie-Christine Levet et Messieurs Walter Butler et Jean Mounet.

Monsieur Jean-Louis Bouchard a été nommé par le Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 *Chief Executive Officer* du groupe Econocom.

Au cours de l'exercice 2019, Monsieur Jean-Philippe Roesch a poursuivi la mission de conseil et d'accompagnement du Comité Exécutif qu'il avait acceptée à la fin 2018; dans un premier temps par l'intermédiaire de la société Orionisa Consulting dont il est Président et Actionnaire et dans un deuxième temps, également au titre d'un contrat de travail d'une durée déterminée de 6 mois à temps partiel qui a pris fin le 31 juillet 2019. Il est donc considéré comme Administrateur Exécutif pour la seule durée de cette mission.

Les statuts ne prévoient pas de règles spécifiques pour la nomination des Administrateurs ou le renouvellement de leur mandat. Ils n'instaurent pas non plus de limite d'âge au sein du Conseil.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale du 18 décembre 2015, la durée du mandat d'Administrateur a été ramenée de six à quatre ans afin de se conformer aux recommandations du Code 2009.

Outre leur mandat au sein du Conseil d'Administration d'Econocom Group, certains Administrateurs exercent d'autres mandats détaillés ci-après.

Le Président du Conseil d'Administration détient des participations de contrôle dans plusieurs sociétés externes au groupe Econocom et y exerce des mandats de Gérant ou de Président. À ce titre, Monsieur Jean-Louis Bouchard est Président des sociétés Econocom International BV et Château Fontainebleau du Var et Gérant des sociétés SCI Orphée, SCI de Dion Bouton, SARL Écurie Jean Louis Bouchard, SCI JMB, SCI LBB, SNC Fontainebleau International et SCI 1 Montmorency.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

Outre ses mandats sociaux au sein d'Econocom Group et de ses filiales, Monsieur Bruno Grossi est Gérant des sociétés Vilnaranda II, Président non exécutif de la société Vision d'Entreprise et Administrateur de la société Araxxe.

Monsieur Robert Bouchard est le représentant permanent de la société GMPC, personne morale Président de la société APL France. Il exerce également les fonctions de Président d'Ecofinance SAS, de Gérant de la société GMPC et de co-Gérant de la société SCI Maillot Pergolèse.

Outre ses mandats sociaux au sein d'Econocom Group et de ses filiales, Madame Véronique di Benedetto exerce les fonctions de Présidente de la SAS Numeya, un mandat d'Administrateur indépendant au sein de la société Hexaôm ainsi que plusieurs mandats d'Administrateur au sein d'associations dont le Syntec Numérique (association professionnelle française des acteurs du numérique et de l'informatique) et 100 000 entrepreneurs.

Monsieur Gaspard Dürrleman n'a pas d'autres mandats sociaux que ceux exercés au sein d'Econocom Group.

Monsieur Rafi Kouyoumdjian est Président de la société RKO Management & Investment BV et Administrateur de la société RKO Edith Grove Ltd.

Monsieur Jean-Philippe Roesch est Gérant de la société civile La Criolla, Président d'Orionisa Consulting et membre du Conseil de Surveillance de la société Linkfluence SAS.

Monsieur Walter Butler est Président-Directeur Général de Butler

Industries, de Butler Capital Partners et de WB Debt Partners, Gérant de la SCI 30 Albert 1<sup>er</sup>, Président d'Amstar Entreprises et de FBT Développement, de Nexis Fiber Holding, d'Eden Innovations et de Doc, Président et Président du Conseil d'Administration de NXO Expansion, Président du Conseil de Surveillance de NXO France, membre du Conseil de Surveillance de Groupe Partouche et de Corum Asset Management, Administrateur de Butler Industries Benelux, de NXO Experts et NXO Sécurité, *Director* de Butler Investment Managers Limited, de Butler Management Limited, de Almas Industries Ltd et de Almas Industries UK. Monsieur Walter Butler est, par ailleurs, le représentant permanent de Butler Capital Partners dans ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance d'Acces Industrie et de Colfilm, et d'Administrateur de Holding Sports et Événements.

Madame Adeline Challon-Kemoun est Administratrice de la société Bourbon Corporation.

Madame Anne Lange est Administratrice d'Orange, de Pernod Ricard, de FFP et d'Inditex.

Madame Marie-Christine Levet est Administratrice des sociétés Iliad, Maisons du Monde, SoLocal et de l'AFP.

Monsieur Jean Mounet est Administrateur des sociétés Sopra Banking Software. Il est Président et Administrateur des sociétés Horizontal Software et Trigone SAS. Il est également Administrateur de l'ESCOPE, Président et Administrateur de la Fondation CPE Lyon Monde Nouveau et Président du Comité Statutaire du Syntec Numérique.

## 5.5.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois qu'il l'estime nécessaire. Il a tenu, en 2019, six réunions.

Le tableau ci-après détaille les présences de chaque Administrateur au Conseil et aux différents Comités au cours de l'exercice 2019 :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Rémunération
Jean-Louis Bouchard	6	-	-
Robert Bouchard	5	-	-
Bruno Grossi	6	-	-
Véronique di Benedetto	6	-	-
Gaspard Dürreleman	6	6	-
Rafi Kouyoumdjian	5	5	2
Jean-Philippe Roesch	6	-	-
Walter Butler	1	-	-
Philippe Capron	6	-	-
Adeline Challon-Kemoun	4	-	-
Anne Lange	6	-	3
Marie-Christine Levet	6	6	-
Jean Mounet	5	-	3
<b>Nombre total de réunions</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

Le Conseil d'Administration approuve la stratégie de la Société proposée par le Président, les projets importants et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Il est compétent pour les décisions autres que la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration confie la gestion opérationnelle de la Société au Comité Exécutif, dans les limites des délégations prévues dans le règlement d'Ordre Intérieur du Comité Exécutif. Il confie, en outre, la gestion journalière aux Administrateurs Délégués et, le cas échéant, aux Directeurs Généraux.

Le Conseil nomme les membres du Comité Exécutif, des Comités d'Audit et de Rémunération, ainsi que le ou les Administrateur(s) Délégué(s) et, de façon

générale, il assure la mise en place d'une structure claire et efficace de management.

Il exerce une surveillance de la qualité de la gestion et de sa cohérence avec les objectifs stratégiques. Il reçoit à cet effet chaque trimestre une information comprenant le budget et ses révisions, la synthèse consolidée du *reporting* trimestriel et tout élément qu'il juge utile.

Le Conseil ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix émises, les abstentions n'étant pas comptées ; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Dans les cas exceptionnels dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social, les décisions du Conseil

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des Administrateurs, exprimé par écrit. Cependant, cette procédure ne peut être mise en œuvre pour l'arrêté des comptes annuels et l'utilisation du capital autorisé.

### 5.5.3. COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Statuts autorisent la création par le Conseil d'Administration de Comités spécifiques dont les missions et les règles de fonctionnement sont fixées par lui.

#### 5.5.3.1. Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité Exécutif, dont l'existence a été ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2004.

À la suite de la transformation d'Econocom Group en Société Européenne, le Conseil d'Administration a révisé le 19 mai 2016 puis le 7 septembre 2016 le Règlement d'Ordre Intérieur du Comité Exécutif.

Le Conseil a confié au Comité Exécutif la gestion opérationnelle d'Econocom, conformément à l'article 15:18 du nouveau Code des sociétés et à l'article 21 des statuts.

Sa mission est de proposer les orientations stratégiques du groupe, mettre en œuvre la stratégie définie par le Président et approuvée par le Conseil d'Administration, arrêter les budgets en conséquence, diriger les entités opérationnelles du groupe (dans le respect des pouvoirs des organes de ces entités) et contrôler leurs performances financières et opérationnelles.

La composition du Comité Exécutif a été modifiée à plusieurs reprises au cours de l'exercice. Le Conseil d'Administration du 28 janvier 2019 a nommé un nouveau Comité Exécutif. Au 31 décembre 2019, celui-ci était composé des membres suivants : Messieurs Jean-Louis Bouchard, Angel Benguigui, Bruno Grossi, Éric Bazile, Éric Lucas, Philippe Goullioud,

Laurent Roudil, Laurent Caparros et Madame Chantal de Vrieze à compter du 11 février 2019.

Le Comité Exécutif se réunit au moins dix fois par an.

#### 5.5.3.2. Comité de Rémunération

Le 31 août 2011, le Conseil d'Administration a constitué en son sein un Comité de Rémunération.

Le Comité de Rémunération a un rôle d'avis et d'assistance auprès du Conseil d'Administration en matière de politique de rémunération et une mission d'exécution des plans relatifs à l'octroi d'instruments financiers (actions gratuites, options sur actions...). Il prépare le rapport de rémunération, conformément à l'article 3:6 du nouveau Code des sociétés en vue de son insertion dans la déclaration de gouvernance d'entreprise et l'un de ses membres le commente lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration a également délégué au Comité de Rémunération, conformément à l'article 21 des Statuts, les pouvoirs d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration relativement à tout plan d'options sur actions ou tout autre plan relatif à l'octroi d'instruments financiers. À cet effet, le Comité de Rémunération s'est substitué au Comité à l'Exécution du plan d'options sur actions créé en février 2003. À compter du 23 janvier 2020, il devient le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Le Comité se compose de trois membres nommés par le Conseil d'Administration pour une durée de trois ans ne pouvant excéder la durée de leur mandat d'Administrateur. Au 31 décembre 2019, il se compose des membres suivants : Monsieur Jean Mounet, Monsieur Rafi Kouyoumdjian et Madame Anne Lange.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2019.

### 5.5.3.3. Comité d'Audit

Un Comité d'Audit a été instauré par le Conseil d'Administration du 18 mai 2004.

Au 31 décembre 2019, il est composé de trois membres dont deux Administrateurs non-exécutifs et une Administratrice Indépendante. Le Comité est présidé par Monsieur Gaspard Dürrleman.

La durée des mandats est de trois ans sans toutefois que la durée de ces mandats puisse excéder la durée de leurs mandats d'Administrateur.

Le Comité d'Audit se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent. Il s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2019, en présence de ses membres (comme cela est détaillé au paragraphe 5.5.2 ci-dessus), d'un Directeur Exécutif, du Secrétaire Général, de Monsieur Éric Bazile, *Group Financial Controller*, et du Directeur de l'Audit Interne. Lorsque l'ordre du jour le requiert, les membres du Comité d'Audit invitent le Commissaire et toute personne que le Comité juge utile.

Son rôle est d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de contrôle des activités du groupe Econocom. En particulier, il examine la qualité et la pertinence des missions d'audit interne et externe, le suivi des mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques, le caractère adapté des méthodes comptables utilisées, l'intégrité et l'exactitude de l'information financière.

L'article 3:6 du nouveau Code des sociétés précise que les entreprises doivent justifier de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'Audit. Econocom confirme respecter cette réglementation.

### 5.5.4. GESTION JOURNALIÈRE

Le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière aux Administrateurs Délégués, conformément aux articles 15:18 et 7:121 du nouveau Code des sociétés.

Toutes les décisions importantes des filiales sont prises par leur organe compétent sur avis conforme de l'Administrateur Délégué en charge de la problématique ou de l'activité concernée. Les filiales n'ont généralement pas d'autres délégations significatives que la gestion journalière. Les pouvoirs des dirigeants des filiales du groupe et les limites apportées à ces pouvoirs sont précisés dans un document de référence interne au groupe.

Le Comité Exécutif est chargé de la gestion opérationnelle.

### 5.5.5. MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'article 7:96 du nouveau Code des sociétés prévoit une procédure spécifique au sein du Conseil d'Administration en cas de conflit d'intérêts pour un ou plusieurs Administrateurs, lors de la prise d'une ou de plusieurs décisions ou lors de la conclusion de transactions par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a en outre adopté, lors de sa réunion du 22 novembre 2012, une procédure relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre Econocom Group et les Administrateurs et les membres du Comité Exécutif lorsque ces transactions ou les autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par les dispositions de l'article 7:96 du nouveau Code des sociétés.

Ni les articles 7:96 et 7:97 du nouveau Code des sociétés, ni la procédure du groupe relative aux conflits d'intérêts n'ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2019.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

### 5.5.6. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DIVERSITÉ

Les engagements, objectifs et actions d'Econocom en matière de diversité, ainsi que les résultats de cette politique, sont décrits dans le paragraphe 1.1.4 du chapitre 3 (« RSE »), et portent notamment sur l'égalité hommes/femmes, le soutien des personnes en difficulté d'insertion et l'engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

Depuis le 23 novembre 2017, un tiers des membres du Conseil d'Administration d'Econocom Group est de sexe différent, dans les conditions prévues par l'article 7:86 du nouveau Code des sociétés. Au 31 décembre 2019, le Conseil compte quatre femmes: Mesdames Véronique di Benedetto, Adeline Challon-Kemoun, Anne Lange et Marie-Christine Levet. Les femmes sont en outre représentées au sein de chacun des différents Comités créés par le Conseil d'Administration, à savoir : au Comité Exécutif (Madame Chantal De Vrieze), au Comité d'Audit (Madame Marie-Christine Levet) et au Comité de Rémunération (Madame Anne Lange).

La politique d'Econocom en faveur des personnes en difficulté d'insertion est considérée\* comme peu adaptée au personnel dirigeant du groupe. Malgré l'attention toute particulière portée en la matière, Econocom n'a pas encore eu l'opportunité de recruter un dirigeant en situation de handicap.

### 5.6. Composition des organes de surveillance

Le Commissaire d'Econocom Group est PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises SRL (Woluwe Garden, Woluwedal, 18 1932 Saint-Stevens-Woluwe (Belgique)). Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale de mai 2019 et arrive à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021.

\* Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition

Le Commissaire d'Econocom Group est représenté par Monsieur Alexis Van Bavel, réviseur d'entreprises.

### 5.7. Rapport de rémunération 2019

Ce rapport est établi en application des dispositions des articles 7:100 et 3:6 §3 du nouveau Code des sociétés. Il a pour objet de décrire et d'expliciter la politique de rémunération des Administrateurs (Exécutifs et non-exécutifs) ainsi que des membres du Comité Exécutif d'Econocom Group.

#### 5.7.1. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

##### 5.7.1.1. Procédure pour élaborer la rémunération des Administrateurs et membres du Comité Exécutif et fixer leur rémunération individuelle

Le 31 août 2011, le Conseil d'Administration a constitué en son sein un Comité de Rémunération. Le Comité est composé de trois Administrateurs non-exécutifs dont deux Indépendants au sens de l'article 7:87 1 du nouveau Code des sociétés. Le Comité de Rémunération a un rôle d'avis et d'assistance du Conseil d'Administration en matière de politique de rémunération et une mission d'exécution des plans relatifs à l'octroi d'instruments financiers (actions gratuites, options sur actions...).

En particulier, le Comité de Rémunération est chargé de :

#### 1°) sur propositions du Président et Administrateur Délégué :

a) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Comité Exécutif désignés par le Conseil d'Administration et, le cas échéant lorsque cela est requis par une disposition légale, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'Administration aux Actionnaires,



b) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération individuelle des Administrateurs et des membres du Comité Exécutif désignés par le Conseil d'Administration en ce compris, la rémunération variable et les primes de prestation à long terme (intéressements à long terme) – liées ou non à des actions – octroyées sous forme d'options sur actions ou autres instruments financiers et les indemnités de départ et, le cas échéant lorsque cela est requis par une disposition légale, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'Administration aux Actionnaires,

c) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la détermination et l'évaluation des objectifs de performance liés à la rémunération individuelle des Administrateurs et des membres du Comité Exécutif désignés par le Conseil d'Administration ;

**2°) préparer le rapport de rémunération, conformément à l'article 3:6 § 3 du nouveau Code des sociétés en vue de son insertion dans la déclaration de gouvernance d'entreprise ;**

**3°) commenter le rapport de rémunération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ;**

**4°) soumettre au Conseil d'Administration des propositions quant aux modalités et aux conditions relatives aux contrats des Administrateurs et des Dirigeants ;**

**5°) en général, effectuer toutes les missions qui lui seraient allouées par le Conseil d'Administration en matière de rémunération.**

Le Conseil d'Administration a également délégué au Comité de Rémunération conformément à l'article 21 des Statuts, les pouvoirs d'exécuter les décisions du Conseil

d'Administration relativement à tout plan d'options sur actions ou tout autre plan relatif à l'octroi d'instruments financiers, tels que des warrants ou des actions gratuites, plan existant ou futur, c'est-à-dire d'attribuer les options ou autres instruments financiers dans les limites fixées par le Conseil d'Administration, à qui il rend compte.

Le Comité de Rémunération s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2019.

### **5.7.1.2. Politique de rémunération 2019**

#### **Conseil d'Administration**

Les Statuts prévoient que les mandats d'Administrateur peuvent être rémunérés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a décidé de porter la rémunération des Administrateurs non-exécutifs de 3 000 à 5 000 euros par réunion du Conseil d'Administration et par Administrateur à compter de janvier 2016, sous condition de leur présence effective.

Les Administrateurs Exécutifs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur mandat d'Administrateur d'Econocom Group. Leurs rémunérations sont issues des relations contractuelles ou de leur mandat avec une ou plusieurs des sociétés du groupe. Le Conseil d'Administration du 24 novembre 2016 a précisé le statut d'Administrateur Exécutif et a exclu de cette notion les Administrateurs ayant une fonction opérationnelle au sein de filiales du groupe mais n'exerçant pas de fonction de Direction au niveau du groupe. Ces derniers sont donc considérés comme des Administrateurs non-exécutifs. Toutefois, ils ne perçoivent pas de jetons de présence.

Les Administrateurs n'exerçant pas de fonction opérationnelle ne perçoivent aucune rémunération en dehors des jetons de présence stipulés ci-dessus.

**05 rapport de gestion**

déclaration de gouvernance d'entreprise

En synthèse la nature des rémunérations des Administrateurs est la suivante :

	<b>Mandats au 31 déc. 2019</b>	<b>Nature des rémunérations</b>
Jean-Louis Bouchard	Président Administrateur Délégué	Pas de rémunération directe, prestations de services de la holding animatrice EIBV
Robert Bouchard	Vice-Président Administrateur non exécutif	Jetons de présence
Bruno Grossi	Administrateur Délégué	Rémunéré en qualité de salarié
Jean-Philippe Roesch	Administrateur exécutif puis non exécutif	Prestations de conseil de la société Orianisa Consulting. Rémunéré en qualité de salarié puis par jetons de présence
Véronique di Benedetto	Administrateur non exécutif	Rémunérée en qualité de salarié
Gaspard Dürrleman	Administrateur non exécutif	Jetons de présence
Rafi Kouyoumdjian	Administrateur non exécutif	Jetons de présence
Walter Butler	Administrateur indépendant	Jetons de présence
Philippe Capron	Administrateur indépendant	Jetons de présence
Adeline Challon-Kemoun	Administrateur indépendant	Jetons de présence
Anne Lange	Administrateur indépendant	Jetons de présence
Marie-Christine Levet	Administrateur indépendant	Jetons de présence
Jean Mounet	Administrateur indépendant	Jetons de présence

**Comités**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a décidé de porter la rémunération des Présidents et membres du Comité de Rémunération et du Comité

d'Audit de 2 000 à 3 000 euros par réunion sous condition de présence, à compter de janvier 2016.

**Administrateurs Exécutifs,  
Administrateurs non-exécutifs exerçant  
une fonction opérationnelle et membres  
du Comité Exécutif**

Les rémunérations des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité Exécutif désignés par le Conseil d'Administration sont fixées par le Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué, conseillé par le Comité de Rémunération.

Les rémunérations des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité Exécutif comportent une part variable significative comprise entre 20 et 50 % de la rémunération totale. L'Assemblée Générale Spéciale du 28 septembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à déroger aux règles de fixation des rémunérations variables des dirigeants prévues à l'article 7:91, alinéa 2 du nouveau Code des sociétés, pour les exercices 2011 et 2012. Cette autorisation a été renouvelée lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2013 sans limitation dans le temps. La rémunération variable des Administrateurs Exécutifs et membres du Comité Exécutif a été fixée en 2019 sur la base de critères de performance annuels.

Les rémunérations variables 2019 des Administrateurs Exécutifs et membres du Comité Exécutif étaient conditionnées à l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. Une part significative des rémunérations variables des membres du Comité Exécutif était subordonnée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs relatifs à la réalisation des objectifs budgétaires et en particulier du résultat courant, du chiffre d'affaires et de la dette financière nette du groupe et/ou des zones de responsabilités propres à chaque dirigeant. Les autres objectifs quantitatifs et les objectifs qualitatifs sont propres à chaque membre du Comité Exécutif et Administrateur Exécutif en fonction des missions et des responsabilités de chacun.

Comme tous les autres collaborateurs du groupe Econocom, les Administrateurs Exécutifs et membres du Comité Exécutif, salariés du groupe, sont évalués de façon continue tout au long de l'année par leur hiérarchie et lors d'un entretien annuel d'évaluation qui se déroule au premier trimestre de l'année suivante.

Les rémunérations des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle sont fixées par le Président ou par un membre du Comité Exécutif.

La politique de rémunération pour 2020 s'inscrit dans la continuité de la politique de rémunération 2019. Les rémunérations comportent

une part variable au moins égale à 30 % de la rémunération globale. Les rémunérations variables des Administrateurs Exécutifs, des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle, et membres du Comité Exécutif sont conditionnées à l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, propres à chacun en fonction de leurs missions et responsabilités. Ces objectifs portent sur (I) les résultats (chiffres d'affaires et résultat avant impôt) du groupe et du périmètre dont ils ont la responsabilité, (II) des objectifs de chiffre d'affaires, de développement sur des segments de marché ou offres stratégiques pour le groupe, des objectifs de productivité et de respect de ratios financiers notamment portant sur le Besoin en Fonds de Roulement et la dette financière nette, et enfin (III) des objectifs qualitatifs portant notamment sur des indicateurs de qualité.

Le Conseil d'Administration n'a pas jugé nécessaire, compte tenu de la fiabilité de l'information financière du groupe, de mettre en place un droit de recouvrement des rémunérations variables attribuées sur la base d'informations financières erronées.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

### 5.7.2. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES EN 2019

#### 5.7.2.1. Administrateurs non-exécutifs

Cette section détaille les rémunérations individuelles et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs non-exécutifs par Econocom Group ou toute société du groupe en 2019.

#### Rémunérations allouées en 2019, charges sociales incluses

en €	
Walter Butler	5 000
Philippe Capron	30 000
Adeline Challon-Kemoun	20 000
Gaspard Dürrleman	48 000
Rafi Kouyoumdjian	46 000
Anne Lange	39 000
Marie-Christine Levet	48 000
Jean Mounet	34 000
Jean-Philippe Roesch	5 000
Robert Bouchard	25 000
<b>Total</b>	<b>300 000</b>

#### 5.7.2.2. Rémunération du Président du Conseil d'Administration

Jean-Louis Bouchard assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration, d'Administrateur Délégué et de Président du Comité Exécutif du groupe. Il ne perçoit pas de rémunération de quelque nature que ce soit, ni ne bénéficie de retraite, assurance particulière ou autres avantages accordés directement ou indirectement par Econocom Group ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation. La société Econocom International BV, dont Jean-Louis Bouchard est Président, a facturé à Econocom Group et à ses filiales des prestations de

Direction et d'animation du groupe pour un montant de 2,3 millions d'euros en 2019 (2,7 millions d'euros en 2018).

Ce montant se compose pour les trois quarts de frais de personnel et pour le solde de refacturations de frais encourus par EIBV pour le compte d'Econocom (séminaires de management, etc.).

#### 5.7.2.3. Rémunération globale allouée en 2019 aux Administrateurs Exécutifs du Conseil d'Administration, aux Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif

La présente section indique de manière globale le montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs Exécutifs, aux Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle et membres du Comité Exécutif par Econocom Group ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation en 2019.

#### Rémunération globale versée en 2019, charges sociales incluses

en €	
Part fixe <sup>(1)</sup>	3 700 251
Part variable <sup>(2)</sup>	1 461 061
Pensions, avantages en nature et autres rémunérations <sup>(3)</sup>	2 495 095
Charges sociales <sup>(4)</sup>	1 733 059
Jeton	-
<b>Total</b>	<b>9 389 466</b>

(1) Dont 67 milliers d'euros au titre de 2018 et exercices antérieurs, et versés en 2019.

(2) Dont 1125 milliers d'euros au titre de 2018 et exercices antérieurs, et versés en 2019.

(3) Dont 537 milliers d'euros au titre de 2018 et exercices antérieurs, et versés en 2019.

(4) Dont 307 milliers d'euros au titre de 2018 et exercices antérieurs, et versés en 2019.

## Rémunération globale au titre de l'exercice 2019, charges sociales incluses

en €	
Part fixe <sup>(1)</sup>	3 729 418
Part variable <sup>(2)</sup>	2 176 833
Pensions, avantages en nature et autres rémunérations <sup>(3)(4)</sup>	889 374
Charges sociales <sup>(5)</sup>	1 947 404
Jeton	-
<b>Total</b>	<b>8 743 029</b>

(1) Dont 29 milliers d'euros au titre de 2019 à verser en 2020.

(2) Dont 1 840 milliers d'euros restant à verser en 2020. Les parts variables non finalisées ont été comptabilisées en prenant pour hypothèse des objectifs atteints à 100 %.

(3) Dont 889 milliers d'euros restant à verser en 2020.

(4) Dont 313 milliers d'euros au titre de transactions de départ.

(5) Dont 644 milliers d'euros restant à verser en 2020.

Ces informations correspondent aux rémunérations chargées des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité Exécutif en fonction au cours de l'exercice 2019 ainsi qu'aux rémunérations chargées des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle à savoir Madame Véronique di Benedetto.

Onze de ces quatorze dirigeants ont été rémunérés au titre de leur contrat de travail en leur qualité de salariés de sociétés du groupe Econocom. Cinq ont perçu indirectement une rémunération *via* une société qu'il contrôle, en qualité de mandataire d'une société du groupe Econocom et/ou en tant que prestataire. Ces rémunérations sont intégrées dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Enfin, la rémunération de Jean-Louis Bouchard, Président du Conseil d'Administration, Administrateur Délégué et Président du Comité Exécutif est commentée au paragraphe 5.7.2.2.

Six des Administrateurs Exécutifs, membres du Comité Exécutif ou Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle disposent d'une voiture de fonction.

### 5.7.2.4. Options sur actions et actions accordées

Certains des Administrateurs Exécutifs, des membres du Comité Exécutif et des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle bénéficient de plans d'options sur actions et/ou d'actions de performance.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 mai 2016 a approuvé les termes d'un plan d'actions gratuites portant sur 1 125 000 actions (ou 2 250 000 actions après *split* de l'action). Le Conseil d'Administration du 19 mai 2016 a attribué 220 000 (440 000 après *split*) de ces actions gratuites à un Administrateur Exécutif et membre du Comité Exécutif, dont 70 000 (140 000 après *split*) lui ont été transférées définitivement en 2017, 80 000 (160 000 après *split*) au cours de l'exercice 2018 et 35 000 (70 000 après *split*) au cours de l'exercice 2019 ; le reste de ces actions (35 000 actions soit 70 000 actions après *split*) a été perdu pour non atteinte des conditions de performance. Le Conseil d'Administration du 26 février 2018 a également attribué 15 000 de ces actions gratuites à un membre du Comité Exécutif, dont 15 000 ont été transférées définitivement en 2019.

Au 31 décembre 2019, les Administrateurs Exécutifs, les membres du Comité Exécutif et les Administrateurs non-exécutifs bénéficient de 1 137 157 stock-options ouvrant droit à 2 274 314 actions Econocom Group (après *split* de l'action) pour un prix de souscription de 6,6 millions d'euros, ainsi que de 750 000 actions de performance Econocom Group.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

### 5.7.2.5. Indemnité de départ et autres engagements contractuels

Les contrats des Administrateurs Exécutifs, des membres du Comité Exécutif et des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle, en fonction au 31 décembre 2019, contiennent les clauses usuelles notamment en matière de préavis. Ils ne contiennent pas de clause spécifique au titre des retraites. Trois des membres du Comité Exécutif bénéficient d'une indemnité de départ spécifique (sous certaines conditions).

## 5.8. Politique d'affectation du résultat et politique de dividendes

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 de procéder à un remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré à raison de 0,12 euro par action.

Ce remboursement représente une stabilité de la rémunération brute par action des Actionnaires au cours des deux dernières années.

Le groupe poursuivra par ailleurs sa politique de rachats d'actions propres.

## 5.9. Relations avec les Actionnaires dominants

Le 12 novembre 2019, Econocom Group a reçu une notification de franchissement de seuil l'informant qu'Econocom International BV, la SCI de Dion Bouton et Econocom Group détenaient 45,04 % du capital de la Société. Ce franchissement à la hausse du seuil de 45 % résulte de rachats successifs d'actions de la Société par Econocom Group SE dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires le 21 mai 2019.

Au 31 décembre 2019, le nombre de titres Econocom Group émis s'élevait à

245 380 430, dont 36,40 % détenus par Monsieur Jean-Louis Bouchard via les sociétés Econocom International BV et SCI de Dion Bouton. Il est précisé que les titres Econocom Group auto-détenus par la Société sont privés de droit de vote, de sorte que Jean-Louis Bouchard détenait au 31 décembre 2019, directement et indirectement, 40,25 % des droits de vote de la Société (hors actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité).

Les relations avec l'Actionnaire majoritaire, la société Econocom International BV, correspondent à des prestations de services à caractère courant, rémunérées à des conditions normales de marché. Par ailleurs, le groupe Econocom a conclu en France des baux auprès de sociétés contrôlées par Monsieur Jean-Louis Bouchard : les SCI Maillot Pergolèse, SCI de Dion Bouton et SCI JMB. Ces baux ont été conclus à des conditions normales de marché.

## 5.10. Mention des schémas d'intéressement du personnel dans le capital d'Econocom Group

Le groupe a mis en place plusieurs plans d'intéressement du personnel, des salariés, cadres et des dirigeants du groupe. Trois plans d'options mis en place en 2013, 2014 et 2017 sont encore en cours et ont donné lieu à des attributions chaque année depuis 2013 et un plan d'Attribution d'Actions Gratuites approuvé par l'Assemblée Générale en mai 2016 a donné lieu à des attributions en 2016 et 2018.

Au cours de l'exercice, 85 000 actions gratuites ont été transférées aux bénéficiaires de ce plan donnant lieu à la cession d'un nombre équivalent d'actions auto-détenues et 120 000 options relatives au plan d'options de souscription 2014 ont été exercées par un bénéficiaire donnant lieu à l'émission de 240 000 nouvelles actions.

Une synthèse actualisée au 31 décembre 2019 des engagements pris par le groupe au titre de ces plans figure ci-après :

Plan	Année d'attribution	Nombre d'options et actions gratuites	Nombre d'actions correspondant *	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en € par option)	Prix d'exercice (en milliers €)
Options	2013	250 000	500 000	déc. 2020	5,96	1 490
	2014	1 599 620	3 199 240	déc. 2021	5,52	8 830
Options de souscription 2014	2015	236 800	473 600	déc. 2022	7,74	1 833
		120 000	240 000	déc. 2022	7,61	913
	2016	40 000	80 000	déc. 2023	9,57	383
		45 000	90 000	déc. 2023	13,60	612
Options de souscription 2017	2017	90 000	90 000	déc. 2023	6,04	544
Actions gratuites	2018	197 500	197 500	mars 2020	-	-
		197 500	197 500	mars 2021	-	-
		197 500	197 500	mars 2022	-	-
		197 500	197 500	mars 2023	-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>5 462 840</b>	-	-	<b>14 605</b>

\* Les options attribuées antérieurement à la scission en deux de l'action Econocom Group (intervenue en juin 2017) donnent droit chacune à deux actions Econocom Group.

## 05 rapport de gestion

déclaration de gouvernance d'entreprise

Ces plans portent sur les actions Econocom Group cotées sur Euronext Bruxelles. Ils visent à associer les salariés, cadres et dirigeants du groupe à la marche des affaires et au développement du groupe.

À l'octroi, une partie des options et actions gratuites, comprise entre 50 % et 100 % des options et actions attribuées est soumise à des conditions de réalisation d'objectifs individuels et collectifs, internes et/ou externes. Le prix d'exercice des options est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

Les options sont incessibles. Il n'existe pas de couverture du risque de perte par Econocom Group en cas de baisse du cours de Bourse.

Les options accordées en 2013 ont été et seront servies en actions existantes.

Les options accordées en 2014, 2015 et 2016 s'inscrivent dans un plan d'Options de Souscription approuvé par le Conseil d'Administration le 17 décembre 2014. Ces options donneront lieu en cas d'exercice à l'émission d'actions nouvelles.

Le plan d'actions gratuites émis en 2016 a été approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 mai 2016. Les différentes

attributions réalisées dans le cadre de ce plan ont été approuvées par le Conseil d'Administration des 19 mai 2016, 26 février 2018 et 27 décembre 2018. L'acquisition des actions gratuites par leur bénéficiaire donnera lieu à la remise d'actions existantes.

Les options accordées en 2017 s'inscrivent dans un plan d'options de souscription approuvé par le Conseil d'Administration le 22 juin 2017. Ces options donneront lieu en cas d'exercice à l'émission d'actions nouvelles.

Au 31 décembre 2019, les options et actions gratuites non encore exercées ouvrent droit à un total de 5 462 840 actions Econocom Group, dont 4 172 840 servies en actions à émettre et 1 290 000 en actions existantes. Elles représentaient 2,23 % du nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice. Enfin, sur ce total d'actions correspondant aux options et actions gratuites attribuées et non encore exercées, 11,12 % sont encore soumises à l'atteinte de conditions de performance, quantitatives et/ou qualitatives, individuelles et/ou collectives.

L'exercice de la totalité des options attribuées conduirait à une augmentation des fonds propres de 14,6 millions d'euros.



**5.11. Émoluments du Commissaire**

en €	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Émoluments consolidés du Commissaire pour la révision des comptes	353 648	430 848
Émoluments afférents aux mandats du Commissaire ou aux mandats assimilés exercés auprès du groupe par des personnes avec lesquelles le Commissaire est lié	841 490	874 400
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein du groupe par le Commissaire	–	–
Autres missions d'attestation	21 500	–
Missions de conseils fiscaux	–	–
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	73 000	–
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein du groupe par des personnes avec lesquelles le/les Commissaire(s) est/sont lié(s)	–	–
Autres missions d'attestation	33 150	0
Missions de conseils fiscaux	198 991	252 401
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	356 500	0

**5.12. Auto-détention d'actions**

Se reporter au paragraphe [2.3.3](#) ci-dessus.

**05 rapport de gestion**

événements subséquents à la clôture des comptes

## 6. Événements subséquents à la clôture des comptes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Madame Anne Lange ainsi que Messieurs Rafi Kouyoumdjian et Jean Mounet ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

Le 10 février 2020, Econocom Group a été informée de la conclusion d'un accord en vertu duquel Econocom International BV s'engage à acquérir la participation de 5,4% (soit 13 278 091 actions) détenue par deux sociétés contrôlées par Walter Butler dans le capital d'Econocom Group SE. Le prix de cession convenu est de 3 euros par action Econocom Group SE. La cession est soumise à la condition suspensive usuelle d'obtention d'un financement bancaire par Econocom International BV à concurrence du montant du prix d'acquisition.

Le 28 février 2020, Econocom a annoncé être entré en négociation exclusive avec la société d'investissement Chequers Capital en vue de la cession de sa filiale Econocom Business Continuity qui regroupe les activités de maintenance en France. Ce projet de cession s'inscrit dans sa stratégie de recentrage de ses activités annoncée et entamée courant 2019. Cette cession est

soumise à la validation des autorités de la concurrence.

Afin de faire face à l'épidémie de COVID-19 et d'assurer la continuité de l'activité, le groupe a pris dès le début des dispositions adaptées et les fait évoluer au fur et à mesure. Le groupe Econocom a peu pâti en janvier et février 2020 des conséquences de cette pandémie sur son activité. Son extension rapide en Europe et en particulier en Italie, Espagne et France, depuis début mars, conduit Econocom à anticiper un impact encore incertain sur son chiffre d'affaires du premier trimestre 2020. Une partie de la baisse attendue pourrait n'être que décalage vers le deuxième trimestre si la pandémie et les mesures de confinement ne se prolongent pas au-delà de fin avril. Pour l'ensemble de l'exercice 2020, il reste toutefois difficile d'estimer à ce stade quel sera l'impact. En revanche, s'agissant de sa situation financière pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le groupe considère que les conséquences de la crise sanitaire n'ont pas eu d'effet significatif et ne remettent pas en cause les hypothèses et estimations retenues pour cette clôture



## 05 rapport de gestion

événements subséquents à la clôture des comptes

DocuSigned by:  
**BRUNO GROSSI**  
04A0C54EAFF9420...